



LE DONJON

ANNÉE 2022

SOMMAIRE:

- MOT DU MAIRE
- BUDGET
- TRAVAUX
- PERSONNEL
- TOURISME - CULTURE
- ASSOCIATIONS
- ADRESSES UTILES

DANS CE NUMÉRO:

- Mot du Maire
- Rôle du Maire
- Budget
- Personnel communal
- Cérémonies
- Projets & Travaux
- Pompiers
- Vie Scolaire
- Vie Sociale
- Tourisme
- Vie Locale
- Culture
- Vie Associative
- Service - Médical
- Artisan - Commerçant
- SIVOS
- Recensement
- Incivilités
- Cadre de Vie
- COVID 19 - E.R.R.E
- France Services
- SICTOM
- Mission Locale
- C.A.U.E
- Entr'Allier Besbre & Loire
- Le Donjon Autrement
- Ensemble pour l'Avenir du Donjon
- État Civil
- Manifestations
- Adresses Utiles

Bulletin municipal

LE DONJON

2022

LA PLACE DE L'ÉGLISE APRÈS TRAVAUX



LA PLACE DE L'ÉGLISE S'ILLUMINE



LE MOT DU MAIRE

Donjonnaises, Donjonnais,

Au printemps, des élections nationales se sont déroulées, avec l'élection du Président de la République et le renouvellement des députés. Elections qui ont modifié le paysage politique de la France. J'espère que ce résultat ne pénalisera pas les collectivités locales, car après deux ans de crise sanitaire, c'est maintenant la crise économique qui touche notre pays.

Dans un contexte compliqué, il va être de plus en plus difficile d'investir avec les augmentations de l'énergie annoncées au cours de l'année 2023.

Mais, malgré les difficultés rencontrées tous les jours, avec mon équipe nous allons continuer à améliorer votre cadre de vie, en investissant en fonction des moyens dont nous disposerons pour rendre notre commune accueillante.

Je souhaite la bienvenue aux nombreux arrivants.

« Seul on va
plus vite,
ensemble on
va plus loin »



Au nom du Conseil Municipal, du personnel communal, et en mon nom personnel, je vous souhaite une Bonne Année 2023. Qu'elle vous apporte santé, joie et bonheur, à vous et à ceux qui vous sont chers.

Guy LABBE

**Maire & Vice-Président de la Communauté
de Communes Entre Allier Besbre et Loire**

LE RÔLE DU MAIRE

UN MAIRE ... OUI ... MAIS POURQUOI FAIRE ?

Les pouvoirs et devoirs du Maire sont définis par le Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire est à la fois agent de l'État, en tant que collectivité territoriale, et maître de l'exécution des décisions prises par le Conseil Municipal.

Agent de l'État sous l'autorité du Préfet, le Maire remplit des fonctions administratives, où il agit par pouvoir lié, telles que la publication et l'application des lois et règlements, l'organisation des élections, la législation des signatures ...

En sa qualité de premier officier de police judiciaire, il exerce aussi des fonctions dans le domaine judiciaire sous l'autorité du Procureur de la République.

Officier d'état civil, il célèbre les mariages et baptêmes républicains, enregistre les PACS, et transcrit tous les actes en rapport avec la vie d'un citoyen (décès – divorce – mariage – PACS ...).

Maître de l'exécution des décisions du Conseil Municipal, le Maire dispose de pouvoirs propres, avec une marge conséquente d'autonomie et d'appréciation d'application de la loi et de la réglementation. Il préside le Conseil Municipal, décide de l'ordre du jour et en prépare les travaux. Il est le supérieur hiérarchique des agents communaux, et dispose d'un pouvoir d'organisation et de contrôle des services. Il prépare le budget et est l'ordonnateur des dépenses et des recettes de la commune.

Par son pouvoir de police il concourt à l'exercice des missions de sécurité publique ; il gère également la police des funérailles et des cimetières.

Il publie les arrêtés municipaux nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques, la liberté de la voie publique, la réglementation de la circulation et du stationnement en agglomération ou hors agglomération sur les seules voies communales.

Mr le Maire aimerait bien ne s'occuper que de projets, mais son temps est absorbé par des tâches qui ne sont pas subalternes mais qui lui prennent du temps.

Mr le Maire aimerait que sa noble tâche ne se justifie que par son seul investissement à l'égard du développement culturel, social, patrimonial et économique de la commune et le bien-être de ses habitants.

Or, il peut arriver que le manque de savoir vivre ensemble oblige Mr le Maire à rappeler en permanence les règles élémentaires de la vie en société à certains de nos concitoyens.

Chaque habitant a des droits mais aussi des devoirs. La liberté de chacun s'arrête où commence celle des autres.



BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

Le budget traduit la maîtrise financière, la prudence dans l'investissement et la continuité du CCAB.

Il comprend aussi divers autres travaux et acquisitions, détaillés dans le présent bulletin

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	554 564.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	531 000.00
014	Atténuations de produits	300.00
65	Autres charges de gestion courante	218 557.00
66	Charges financières	8 083.00
67	Charges exceptionnelles	500.00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	100.00
023	Virement à la section d'investissement	36 877.00
TOTAL DÉPENSES		1 349 981.00

* Le montant du chapitre 011 reste sensiblement le même qu'en 2021.

* Le chapitre 012 a subi l'augmentation des cotisations du personnel.

* Le chapitre 65 est inférieur à l'an dernier en raison de la baisse du versement pour l'assainissement.

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuation de charges	32 000.00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	62 000.00
73	Impôts et taxes	637 879.00
74	Dotations, subventions et participations	275 433.00
75	Autres produits de gestion courante	117 000.00
76	Produits financiers	0.00
77	Produits exceptionnels	27 200.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00
042	Excédent de fonctionnement reporté	198 469.00
TOTAL RECETTES		1 349 981.00

* Au chapitre 70 la vente des tickets de cantine est en hausse en raison de l'augmentation du nombre d'enfants.

* Le chapitre 73 enregistre une hausse grâce à la révision des bases.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

NOUVELLES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

Désignation	Dépenses	Recettes
Remplacement chaudière école primaire	16 600.00	7 725.00
Rénovation plonge cantine	10 000.00	3 742.00
Achat jeux extérieurs école primaire	3 000.00	/
Achat parcelles de terrain Place du Marché	4 000.00	/
Achat broyeur accotement	20 000.00	3 000.00
Réfection toiture bas-côté église	18 000.00	11 589.00
Voirie et trottoirs 2022	227 000.00	34 000.00
Travaux école primaire suite fuite d'eau	34 000.00	Remboursement assurance en fonctionnement
Achat terrain « La Montée »	28 000.00	/
Achat radar pédagogique/panneaux signalisation	6 000.00	1 000.00
TOTAL	366 600.00	61 056.00

AUTRES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

Désignation	Dépenses	Recettes
CCAB	402 675.00	285 978.00
Aménagement Atelier Municipal	81 463.00	37 463.00
Travaux à l'Église	0.00	Reliquat subvention 2021: 3 091.00
Achat petit matériel technique	3 192.00	/
Réfection toiture CSC	6 966.00	Reliquat subvention 2021: 22 736.00
Numérotation des rues	20 000.00	/
Remplacement 3 chaudières logements école		Reliquat subvention 2021: 2 100.00
Réparation dégâts des eaux salles de musique	2 791.00	Remboursement assurance en fonctionnement
Dégâts des eaux au CSC	7 408.00	Remboursement assurance en fonctionnement
Déconstruction îlot Gacon Poncet	40 000.00	6 000.00
TOTAL	564 495.00	357 368.00

ÉVOLUTION DES TAXES LOCALES DEPUIS 2018

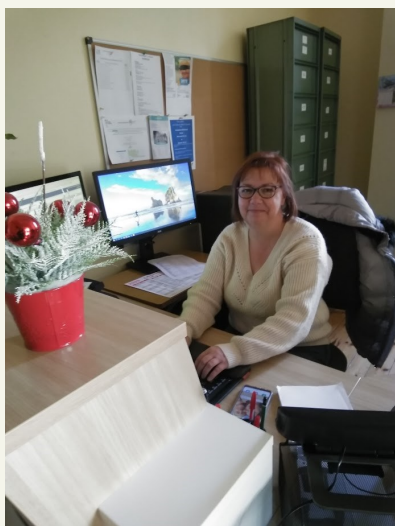
Produits	2018	2019	2020	2021	2022					
Taxe Habitation	16.97%	16.97%	16.97%							
Taxe Foncier Bâti	15.81%	15.81%	15.81%	38.68%	38.68%					
Taxe Foncier Non Bâti	33.65%	33.65%	33.65%	33.65%	33.65%					
MOYENNES	NAT.	DÉP.	NAT.	DÉP.	NAT.	DÉP.	NAT.	DÉP.	NAT.	DÉP.
Taxe Habitation	24.54	25.82	24.56	25.82						
Taxe Foncier Bâti	21.19	19.13	21.59	23.15	21.62	21.67	37.72	42.18		
Taxe Foncier Non Bâti	49.67	35.84	49.72	37.57	49.79	39.47	50.14	36.11		

Chiffres issus des notices données par les services de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) en ce qui concerne les moyennes nationales et départementales.

PERSONNEL COMMUNAL

DIRECTRICE GENERALE DES SERVICES : Caroline BOUDOT Rédacteur principal 2ème classe		
SERVICE ADMINISTRATIF	SERVICES TECHNIQUES	
	ATELIERS MUNICIPAUX	SERVICES GENERAUX
Pauline DUVERGER Adj. Adm. 1ère classe Céline BUISSON Adj. Adm. 1ère classe Sylvie DURET-RAVAT Adj. Adm. 1ère classe	Florent THÉVENOUX Adjoint technique territorial Tanguy ROBERJOT Adjoint technique territorial	Nadine LAFORET ATSEM Céline RAQUIN Adj. Tech. 2ème classe Chantal THÉVENOUX Adj. Tech. 2ème classe Brigitte LAFORÊT Adj. Tech. 2ème classe Annick BONNABAUD Adj. Tech. 2ème classe
Carole GAGNOL Adj. Adm. 1ère classe	Aurélien CHARGROS Adjoint technique territorial Gilles RESSOT Adjoint technique territorial	Mathilde GOYET Adjoint technique territorial

ANNÉE 2022



Carole GAGNOL

Au secrétariat de la mairie, elle a continué d'assurer le remplacement d'un agent administratif dans divers domaines: urbanisme - état civil - cimetière - élections ...



Mathilde GOYET

Adjointe technique, elle a été en charge du 15 avril au 30 septembre de l'accueil des campeurs, des encaissements et de l'entretien des locaux du camping municipal.

CÉRÉMONIES

08 Mai - 14 Juillet - 11 Novembre

Les commémorations sont des cérémonies incontournables pour toute commune qui se respecte. Lors de la 1ère et de la 2ème guerre mondiale, l'humanité a payé un lourd tribut, où les morts se comptaient par milliers, tant sur le front que parmi les civils. Chaque année, avec fidélité et reconnaissance, la Nation porte son regard et son affection en direction de celles et ceux qui sont morts pour Elle, et dont les noms figurent sur les Monuments aux Morts érigés à leur mémoire, dans chaque ville et village.

Le Donjon n'échappe pas à la règle. Chaque 08 Mai et 11 Novembre, un défilé part de la Mairie pour se rendre au Monument aux Morts, afin de leur rendre hommage et déposer des gerbes de fleurs. Tous, élus, membres des associations d'Anciens Combattants, Pompiers, Gendarmes, population, petits et grands, nous continuons à nous unir par cet hommage pour saluer le souvenir de nos soldats, qui ont combattu avec courage et abnégation, et offert leur vie et leur jeunesse pour défendre leur patrie.



Départ du défilé depuis la Mairie



Hommage et discours au Monument aux Morts



Nos pompiers et nos Gendarmes

Il est également de tradition à Le Donjon d'organiser une cérémonie le 14 Juillet, jour de la Fête Nationale. Un défilé dans les rues nous a conduit au Monument aux Morts, avant de rejoindre les Salons de l'Hôtel de Ville, afin de clôturer les festivités de notre Fête Nationale. La municipalité a offert le verre de l'amitié.

Il est important de toujours garder en mémoire ce que nos parents, grands-parents, arrière-grands parents ont supporté. Et il est de notre devoir de perpétuer ces hommages, pour que les générations futures n'oublie jamais ...

Porte-Drapeaux

Pas de cérémonies commémoratives dignes de ce nom sans porte-drapeaux. René LAUPIN, président des Anciens Combattants, se désolait de ne plus avoir de porte-drapeaux pour les défilés du 08 Mai, du 14 Juillet et du 11 Novembre. Mais il a retrouvé le sourire, puisque deux volontaires se sont proposés pour assumer cette tâche. Deux donjonais, Roland CHABROUX et Thierry FAVIER se sont engagés à porter les drapeaux lors des cérémonies commémoratives au monument aux Morts.



Bleuet de France



Cette année, les collectes des 8 mai et 11 novembre ont pu se faire.

La collecte du 8 mai a rapporté 50€; celle du 11 novembre 70€. Ces sommes sont réparties à hauteur de 40 % pour la section des Anciens Combattants de Le Donjon (PGCATM), présidée par Mr René LAUPIN, et 60% pour l'Œuvre Nationale du Bleuet de France.

Cet argent récolté est destiné à soutenir l'action sociale en faveur des anciens combattants. Il sert également à apporter une aide aux veuves, aux pupilles de La Nation, aux soldats blessés en opérations extérieures, et aux victimes d'attentats.
Merci aux donateurs.

PROJETS ET TRAVAUX

Acquisition Matériel Communal

La faucheuse d'accotement donnant des signes de faiblesse, il avait été décidé d'inscrire au budget une somme pour la remplacer. Avec plusieurs devis de différentes marques, le choix s'est porté sur une rotobroyeuse « NOREMAT type Sprinta 1600 » vendue par les établissements Troussière Raymond.

Coût de l'opération : 16 400 € HT soit 19 680 € TTC.

Reprise de l'ancien matériel : 2 200 €.

Fond de concours de la communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire : 3 000 €.

Soit un coût réel pour la commune de 14 480€.

La mise en service s'est faite avec un technicien de la



marque, des agents de la commune, du personnel des établissements Troussière et de Gilles Segaud, adjoint en charge des services techniques.

Adressage

Le conseil municipal, en collaboration avec les services de la Poste, a décidé d'engager la démarche de dénomination et numérotation des voies qui n'avaient pas encore de numéros.

Cette démarche est initiée suite au constat d'une mauvaise qualité de l'adresse (homonyme, numéros manquants, noms des voies absentes) qui complique votre localisation pour différents organismes de secours et de service.

Avec le développement des services à domicile, du e-commerce, le développement des entreprises et des enjeux liés à l'attractivité du territoire, il est une nécessité de disposer d'une adresse permettant une géolocalisation précise. Une adresse complète est également une condition indispensable pour bénéficier de l'accès à internet très haut débit.

Dans ce contexte, la qualité de l'adresse constitue une question d'intérêt général. C'est un outil qui permet à chaque citoyen et personne morale d'être accessible et de bénéficier d'un ensemble de services de plus en plus large. La normalisation de l'adresse pour notre commune est une condition d'égalité entre les citoyens.

Un groupe de travail, accompagné par les services de la Poste, a travaillé pour nommer 300 adresses, essentiellement à l'extérieur du bourg. Il faut à tout prix donner des noms de route, de chemin, d'impasse de rue, avec des numéros impairs à gauche en partant du bourg, avec à chaque habitation le numéro de parcelle cadastrale. Ce travail effectué, il a fallu trouver l'identité des habitants correspondant au numéro de l'habitation.

Après de nombreuses heures de travail, et validation par les services de la Poste, la signalisation et les numéros ont été commandés et seront posés, dès réception, par les agents techniques de la commune; vous recevrez par courrier votre nouvelle adresse.

Ateliers Municipaux

Ces travaux qui étaient inscrits au budget 2021 ont pu commencer en début d'année pour se terminer cet été.

Maître d'œuvre: SARL Architectures Olivier Rouyer - Vau-mas - 6864€.

Publication Appels d'Offres - 281€.

LOT 1: GROS ŒUVRE - Entreprise LASSOT - St Léger/Vouzance - 44 633,89€ TTC.

LOT 2: SERRURERIE - Entreprise LASSOT - St Léger/Vouzance, - 25 075,03€ TTC.

LOT 3: ÉLECTRICITÉ: Entreprise CEMHEF - Beaulon - 5799,60€ TTC.

Dépenses 82 653,52€ - Subvention Conseil Départemental 17 744,39€ - Subvention Etat 21 546€.



Équipés de 5 portes sectionnelles à commande électrique, les véhicules se rangent facilement, avec un gain de place important, et les locaux sont sécurisés.

Bâtiments: École

Suite à un dégât des eaux l'hiver dernier, dû à une fuite de canalisation du chauffage central sous le plancher dans la salle de pause de la maternelle, d'importants travaux ont été réalisés pendant les grandes vacances. Les 2 salles de maternelles ont été entièrement refaites: planchers remplacés avec solives, peintures, revêtement de sol en dalles PVC, remplacement des canalisations du chauffage central.

Une réparation provisoire avait été effectuée en urgence par la menuiserie Frontière et les Ets Thermi-Service.

Les travaux ont été réalisés par SARL Les 3P, menuiserie Chambonnaire, EURL Geneste Sébastien, Chabert Cédric et Débonnaire Frédéric.

Prise en charge par l'assurance 26 018,57€,

Dépense HT 28 043,89€ soit 33 652,67€ TTC

Reste à charge pour la commune 2 025,32€.

Travaux en régie

GÎTES: Cette année, c'est au gîte Lilas que des travaux en régie ont été réalisés par les agents communaux. Avant, il y avait deux gîtes contigus, maintenant il n'y en a plus qu'un seul où 13 personnes peuvent séjourner. Pour cela, deux chambres ont été totalement refaites par les agents communaux ainsi qu'une deuxième salle d'eau. Quinze couchages sont donc disponibles avec le canapé lit. Des gîtes de cette capacité sont souvent recherchés pour les fêtes de famille.

MAISON DE SANTÉ: À partir de 1er Février, Prescilla BRANLARD, podologue, s'installera à la Maison de Santé. Afin de faciliter ses conditions de travail, il a été nécessaire de percer une porte entre deux pièces. Ce travail a été effectué en régie par les agents communaux, pour un coût de 59.25€/HT.

ASSAINISSEMENT

Comme annoncé dans les éditions précédentes, en 2026 le budget assainissement deviendra autonome et devra être équilibré sans l'aide du budget principal de la commune.

Nous devons donc augmenter régulièrement cette redevance pour arriver à l'équilibre en 2026. En 2022, la redevance assainissement était de 1,30€/m³ d'eau consommée pour la part variable et de 70€ par foyer pour la part fixe.

De fortes hausses d'électricité sont annoncées sur la consommation de notre station de l'ordre de 0,22 à 0,25€/m³ d'eau utilisé, qu'il faudra rapidement répercuter sur la redevance des usagers.

Il reste encore quelques foyers toujours non raccordés, mais heureusement de moins en moins. Ils sont pénalisés d'une majoration de 2 fois la part fixe et variable, avec l'ajout d'une TVA à 10 %.

Les travaux de la station d'épuration devraient démarrer au mois de février avec beaucoup de retard. Les autorisations de nos financeurs (Bureau de la Qualité de l'Eau de l'Allier et Agence de l'eau) et le retard pris par notre bureau d'étude (Larbre Ingénierie) ont perturbé le bon déroulement de nos prévisions. Nos prestataires, tributaires du prix des matériaux ont dû revoir leurs devis, avec une augmentation de 17 429,98 € pour l'entreprise SCIRPE-BOUHET et de 282 € pour l'entreprise SUEZ-RV OSIS SUD EST.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Vieilles Lanternes

En partenariat avec le SDE03, ce sont 27 foyers de plus de 20 ans qui ont été remplacés par de l'éclairage LED, et qui sont répartis comme suit:

Parc du Plessis=11 - Parking Centre Socio Culturel=8
Place du Marché=2 - Intersection RD994/RD989=3
Impasse Le Bois d'Amour=1 - Parking collège=2

Coût de l'opération 14 000€ dont 11 200€ pour SDE03 et 2 800€ de reste à charge pour la commune.

Sobriété Énergétique

Dans le plan de sobriété énergétique, l'éclairage public est réduit de 21h à 6h, au lieu de 23h à 6h. Il est maintenu aux endroits suivants:

Centre Socio Culturel - rue Victor Hugo (en partie)
Rue de l'Hôtel de Ville - place de la République
Avenue Préveraud (en partie) - Maison Médicale
Rue Jean Jaurès (en partie) - Mairie

Les projecteurs qui éclairaient la façade de la mairie sont désormais éteints.

AUGMENTATION DES COÛTS DE L'ÉNERGIE

Pour l'éclairage public, les tarifs sont maintenus jusqu'à la fin de l'année 2023, grâce au groupement d'achat initié par le SDE03 avec TOTAL ÉNERGIE.

Le gaz, à prix fixe jusqu'au 31/12/2022, était à 23.12€/Mwh. À compter de 2023, marché attribué à TOTAL ÉNERGIE pour une durée de 3 ans, au prix de 142,81€/Mwh (x 3.5).

Après les défaillances successives au mois de mars de 2 fournisseurs, à savoir E-PANGO et PLANÈTE OUI, un marché de secours a dû être mis en place par le SDE03 (voir tableau ci-dessous).

LES ACHATS D'ÉLECTRICITÉ			
La crise de l'énergie			
Conséquences financières des défaillances en 2022 et risques pour les années futures			
Pour les compteurs C5 (ex Planète Oui)			
Prix moyen du MWh HT avant défaillance Planète Oui	Prix moyen du MWh HT avec l'offre de « secours » (mars à mai 2022)	Prix moyen du MWh HT (01-06-2022 au 31-12-2022)	Prix moyen du MWh HT (année 2023) (avec hypothèse écrêtement ARENH)
63 €	415,40 €	309,90 €	460,31 €
Pour les compteurs C4 (ex E-Pango)			
Prix moyen du MWh HT avant défaillance E-Pango	Prix moyen du MWh HT avec l'offre de « secours » (mars à mai 2022)	Prix moyen du MWh HT (01-06-2022 au 31-12-2022)	Prix moyen du MWh HT (année 2023) (avec hypothèse écrêtement ARENH)
60,74€	374,44 €	317,29 €	410,85 €

Pour les C5 concernés par la défaillance de Planète OUI, retour aux TRV des communes éligibles depuis mars 2022

Rencontres de l'Énergie 2022

SDE03

13

VOIRIE

Cette année, ce sont environ 3,5 kilomètres de voirie retenus pour une réfection et application d'enrobé noir à 120 kg/m². Une remise à la cote des tampons, des grilles et bouches à clefs a été effectuée ainsi que la réalisation d'ancrages avant le coulage des enrobés.

Chemin des Malgarnis partie 1	620 ml
Chemin des Malgarnis partie 2	1070 ml
Chemin de la Saraute aux Potiers	1010 ml
Rue du Moulin	480 ml
Rue Thiers	72 ml
Le Bois d'Amour (accès salle polyvalente)	75 ml
Entrée chemin de la Borde	145 ml

La société Thivent de Dompierre Sur Besbre a réalisé ces travaux d'un coût de 119 176€/HT soit 148 189,80€/TTC. La commune a pu bénéficier d'une aide de 33 906,45€ par le Conseil Départemental de l'Allier.

Depuis une dizaine d'années, les chemins et rues les plus abimés ont été en partie reprofilés.

En début d'année 2023, les trottoirs de la rue Jean Jaurès, de la pharmacie à la rue de l'Épine, seront également refaits (bordure en granit rose et béton désactivé). Le montant de ces travaux s'élève à 75 686, 70€/HT ; 10 000€ seront financés par le SIVOM de la Vallée de la Besbre suite aux dommages engendrés par la reprise des branchements d'eau potable dans cette rue.

Seuls la rue de l'Hôtel de Ville et l'îlot Gacon seront à remettre en état pour que les travaux de réhabilitation de notre centre bourg soient terminés et donnent envie à une nouvelle population de s'installer.



C.C.A.B

C'est sous un soleil radieux que la dernière réunion de chantier a eu lieu, place de la République, en présence de Mr le Maire et de ses adjoints, du bureau d'études Réalités pour la maîtrise d'œuvre, et de l'entreprise Thivent en charge des travaux.

Après 4 mois de travaux, la transformation du parking de la place de la République par une place accueillante a été réalisée, avec des espaces verts et un parvis devant l'église, dans les délais prévus malgré les déviations de la future autoroute A79.

Les derniers détails ont été discutés, comme le marquage au sol, l'emplacement des places PMR, l'aménagement des espaces verts.

Ainsi, les 3 tranches du CCAB concernant la rue du 8 mai, la rue Victor Hugo, la rue Charles de Gaulle, la place Corre et l'entrée de la Mairie, ont été réalisées dans de bonnes conditions.



Mais il reste la rue de l'Hôtel de Ville et la place Gacon à réaliser, après la démolition de l'îlot Gacon; actuellement le cabinet d'études Réalités travaille sur le projet.

Les travaux seront retardés, suite à des recours déposés auprès du tribunal administratif et ne pourront malheureusement pas commencer dans les délais.

ILLUMINATIONS ET DÉCORATIONS

L'an dernier, nous avons pu constater que notre village manquait de décorations, c'est pourquoi il avait été décidé d'inscrire au budget des motifs supplémentaires, en location, aux lieux suivants : rue du Général de Gaulle, place Corre, place de la République, où est installé un traineau avec rennes, illuminés par LED, avec possibilité de s'y asseoir pour éventuellement se prendre en photo avec les enfants.

Toutes ces décorations sont à LED donc peu énergivores, et fonctionnent aux mêmes horaires que l'éclairage public. Sur la durée d'installation, cela ne coûtera que quelques dizaines d'euros : **1 motif allumé 6 heures par jour pendant 6 semaines coûtera 1.65€/HT**. Ainsi, la magie des fêtes et son caractère festif seront conservés à moindre frais pendant cette période morose.

La commune remercie les propriétaires qui ont donné l'autorisation de la pose de prise électrique et des supports sur leur maison.



Parallèlement, un groupe d'élués a décidé de décorer la commune avec du houx, des branches de sapins, des bonhommes de neige confectionnés avec des rondelles de bois, sans oublier la pose d'une cabane et différents décors accrochés ici ou là. Tout cela devrait donner envie de venir au Donjon et ainsi contribuer au commerce local.

La Brême d'Avrilly

Avec la gestion du plan d'eau par la "Brême d'Avrilly", les besoins validés ont été révisés à la hausse, et ce sont plus de 4 500€ de poissons qui sont déversés chaque année: sandres - carpes - friture - tanches - Black Bass (No Kill) - perches. En février, 50 kgs de truites arc-en-ciel. A l'ouverture de la truite, à nouveau 50 kgs, et fin mars, un autre lot de 50 kgs. La pêche de la carpe de nuit peut se pratiquer toute l'année.

Pour se procurer une carte de pêche, il faut aller sur le site www.cartedepeche.fr, ou tout simplement à la quincaillerie Troussière de Le Donjon. Des petits livres gratuits y sont à votre disposition, ainsi qu'à la mairie.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Mr Roger SAVRE (président) ou la Fédération.

RÈGLEMENTATION

Carte de pêche

POURQUOI UNE CARTE DE PÊCHE ?
Les droits de pêche (longs, rivières appartenant soit à l'Etat (fleuves, canaux navigables) soit à des propriétaires riverains (rivières, lacs, étangs) auxquels les associations agréées de pêche louent ce droit pour permettre aux pêcheurs de pratiquer leur loisir. Une partie du prix de votre carte permet donc cette "location".
Une deuxième partie de votre carte de pêche permet de garantir le fonctionnement d'un réseau d'information, d'animation et de surveillance sur la totalité du territoire français. Le loisir pêche représente aujourd'hui près de 1000 emplois directs.
Enfin, une partie de la carte de pêche permet aux associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique et aux fédérations départementales de pêche de mener des missions d'intérêt général confiées par la loi (gestion, restauration, empoisonnement...)

A CHACUN SA PÊCHE, À CHACUN SA CARTE DE PÊCHE
Le réseau associatif de la pêche met à votre disposition un ensemble de cartes répondant aux différentes pratiques de chacun.

- **Carte Personne Majeure Interfédérale EHGO à 105 €** - Pour pêcher toute l'année dans les 91 départements réciprocaires de l'EHGO, du CHI et de l'URNE; tous modes de pêche à 1 ligne en 1^{re} catégorie et à 4 lignes en 2^e catégorie.
- **Carte Personne Majeure à 80 €** - Pour pêcher toute l'année uniquement dans le département de l'Ailier - Tous modes de pêche à 1 ligne en 1^{re} catégorie et à 4 lignes en 2^e catégorie.
- **Carte Hebdomadaire Valable 7 jours consécutifs à 34 €** - Pour pêcher pendant vos vacances - Tous modes de pêche à 1 ligne en 1^{re} catégorie et à 4 lignes en 2^e catégorie dans les 91 départements réciprocaires.
- **Carte Journalière à 12 €** - Pour pêcher une journée - Tous modes de pêche à 1 ligne en 1^{re} catégorie et à 4 lignes en 2^e catégorie **uniquement dans le département de l'Ailier** dans les 91 départements réciprocaires.
- **Carte Découverte Femme à 36 €** - Tous modes de pêche à 1 ligne en 1^{re} et 2^e catégorie dans les 91 départements réciprocaires.
- **Carte Personne Mineure à 22 €** pour les jeunes de 12 à 18 ans au 1^{er} janvier de l'année - Tous modes de pêche à 1 ligne en 1^{re} catégorie et à 4 lignes en 2^e catégorie dans les 91 départements réciprocaires.
- **Carte Découverte à 7 €** pour les enfants de - de 12 ans au 1^{er} janvier de l'année - Tous modes de pêche à 1 ligne en 1^{re} et 2^e catégorie dans les 91 départements réciprocaires.

OÙ PUIS-JE ME PROCURER UNE CARTE ?
La carte de pêche est disponible :
• Sur internet, sur le site de délivrance de cartes : www.cartedepeche.fr
• Dans les associations ou chez les dépositaires agréés



Cantine Scolaire

Pour faciliter les conditions de travail des agents en charge de la cantine, la municipalité a décidé de remplacer le lave-vaisselle obsolète, par un nouveau modèle plus performant et plus économique, qui facilitera le travail des agents.

C'est l'entreprise PERRIER de Marigny qui s'est chargée du remplacement.



Gestion des Salles

Le 28 novembre a eu lieu la traditionnelle réunion des associations. Cette année la plupart des représentants d'associations étaient présents.

Mr le Maire a présenté la situation actuelle concernant la hausse des coûts de l'énergie ; il a expliqué de ce fait que la commune devait répercuter cette hausse sur les différents tarifs de location des salles pour pouvoir continuer de les mettre à disposition.

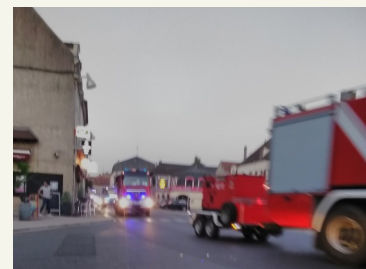
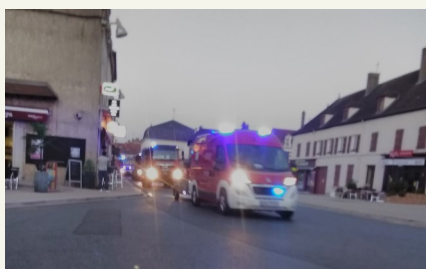
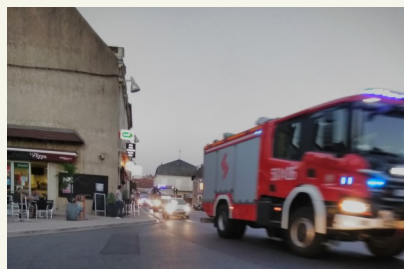
Une fois les nouveaux tarifs énoncés et expliqués, le calendrier annuel 2023 pour les réservations de salles et de matériel a été établi.



Pompiers solidaires

Pour combattre la grande vague de feux de forêts en France, des pompiers de plusieurs pays européens sont venus aider nos soldats du feu, déjà mobilisés sur le terrain. Dans la soirée du 12 août, LE DONJON a été traversé par un impressionnant convoi de pompiers polonais, composé de véhicules de sauvetage et de lutte contre les incendies: camions citernes - fourgons pompe-tonne - ambulances - ...

Ces 49 véhicules circulaient tous gyrophares en rotation, tous feux allumés et toutes sirènes hurlantes. Escortés par des motards de la Compagnie Républicaine de Sécurité, ils se rendaient en Gironde et dans les Landes. A bord, plusieurs des 146 pompiers polonais ont klaxonné joyeusement sur leur passage, et fait de grands signes amicaux aux Donjonnois.



Pompiers à l'honneur

Trois sapeurs pompiers du Centre de Secours de Le Donjon sont partis en colonne dans le Sud-Ouest de la France, pour aider leurs collègues de Gironde à combattre les feux de forêts importants pendant l'été.

Ayant la formation "Feux de Forêts", l'adjudant Nicolas MILLON, le caporal chef Florent THEVENOUX et le 1^{ère} classe Charles GOYET ont participé pendant plusieurs jours à l'extinction de ces feux.

Pour les remercier de leur dévouement, Mr le Maire leur a remis la Médaille de Reconnaissance de la Ville. Le caporal chef Florent THEVENOUX et le 1^{ère} classe Charles GOYET l'ont reçue le jour de la Ste Barbe, et l'adjudant Nicolas MILLON, absent ce jour-là, l'a reçue lors de la cérémonie des Vœux début janvier 2023.

La municipalité remercie également les pompiers donjonnois qui ont fait preuve de solidarité en effectuant des missions "grêle" dans le bassin de Vichy.



Caporal Chef Florent THEVENOUX



1^{ère} classe Charles GOYET



Adjudant Nicolas MILLON

VIE SCOLAIRE & SOCIALE

École "Marlène Jobert"

L'école "Marlène Jobert" compte depuis la rentrée de septembre 2022, 99 élèves répartis en 6 classes; l'effectif est en légère hausse grâce à l'arrivée du dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) dans l'établissement. L'école bénéficie également du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés) avec une enseignante spécialisée Virginie DUNET et d'une psychologue scolaire Aline TABARDIN-GOIGOUX. Pour cette rentrée, l'équipe enseignante est composée comme suit :

- * **Laetitia BELISSON** (enseignante) et **Nadine LAFORÊT** (ATSEM) : Petite-Moyenne-Grande Section
- * **Corinne GOUBY** (enseignante) et **Céline RAQUIN** (ATSEM) : Grande Section – CP
- * **Christine BIGNON** (enseignante) : CE1
- * **Julien VANNEY** (enseignant) : CE2-CM1
- * **Florence LEVITE** (enseignante) et **Arielle TRICOT** (AESH) : élèves relevant du dispositif ULIS
- * **Angélique PAPON** (enseignante et directrice) et **Amélie CASSAN** (décharge de direction) : CM1-CM2

Cette année, l'école a participé à la course ELA "Mets tes baskets et bats la maladie" pour lutter contre les leucodystrophies. Grâce aux généreux donateurs, l'école a pu récolter 1 244€ entièrement reversés à l'association. Accompagnés de parents volontaires, les CE2-CM1 et CM2 ont également fait la dictée ELA, texte inédit dédié au combat contre la maladie.



Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 bénéficient actuellement de 11 séances de natation à la piscine de Dompierre sur Besbre. Les classes de GS-CP et CE1 se rendront au bassin à partir du mois d'avril, ce cycle piscine leur permettant de se familiariser avec le milieu aquatique.

Cette année, toute l'école participe au dispositif "École et Cinéma". Les élèves vont assister durant l'année scolaire à la projection de 3 films sélectionnés par l'Éducation Nationale au cinéma René Fallet à Dompierre sur Besbre. Les PS-MS sont déjà allés voir "La farandole des couleurs" tandis que le reste de l'école a visionné "Ponio sur la falaise".

Les élèves des classes élémentaires ont également pu profiter d'un spectacle sur le tri sélectif proposé par le SICTOM Sud-Allier. Cette représentation du "Petit Théâtre Vert" intitulée "La guerre du tri n'aura pas lieu" a eu lieu au Centre Socio-culturel de Le Donjon. Cette enquête policière sur un ton humoristique a beaucoup fait rire les enfants tout en apprenant à Trier les déchets pour le respect de l'environnement.

De plus, les élèves ont été sensibilisés durant une matinée à la sécurité dans les bus scolaires grâce à l'association ADATEEP 03. Cette intervention a pour but d'adopter les bons gestes de sécurité en bus et d'avoir les bons réflexes en cas de sortie d'urgence. Les élèves de la classe de CM1-CM2 sont également sensibilisés tout au long de l'année scolaire sur le harcèlement et le cyberharcèlement grâce à l'intervention de plusieurs professionnels en classe.



Enfin, nous avons enfin pu renouer la tradition avec la visite du Père Noël dans l'école. Il est tout d'abord venu dans les classes pour apporter des papillotes en contrepartie de belles chansons de Noël apprises pour l'occasion. Le vendredi 16 décembre en veillée, l'école a organisé un spectacle de Noël au centre Socioculturel. Devant un public de parents et familles venus nombreux pour la représentation, les enfants ont chanté les chansons de Noël apprises chaque semaine pendant notre temps de chorale dirigée par Mme LEVITE. Le Père Noël nous a fait le plaisir d'être présent en fin de soirée pour apporter des jeux de société pour chaque classe. Pour parfaire cette manifestation, la nouvelle association de parents d'élèves "les enfants d'abord" avait organisé une buvette et une tombola dans le but de récolter des fonds pour aider financièrement les futurs projets en faveur des élèves. D'autres actions sont menées tout au long de l'année (photos de classe, tombola de Noël, ...) pour financer l'intégralité des sorties et des voyages.

Accueil de Loisirs "Les Petites Canailles"



En 2022, l'accueil de loisirs « Les Petites Canailles » a accueilli 30 enfants régulièrement. Cette structure se situe dans les locaux de l'école Marlène Jobert et fonctionne en périscolaire de 7h30 à 8h25 et de 15h50 à 18h30.

Les activités sont établies et encadrées par Nadine Laforêt, directrice, et Céline Raquin, animatrice, ainsi que des intervenants extérieurs professionnels ou bénévoles.

Depuis Septembre, le thème abordé est "autour des animaux". Les ateliers proposés aux enfants leur permet de se familiariser avec les animaux, leurs habitats, leurs façons de se déplacer ...



L'accueil de loisirs participe également à la vie du village, en confectionnant des décors pour la table du repas du CCAS, des bricolages vendus au profit du Téléthon et des bonhommes de neige en bois pour décorer au moment de Noël.

Beaucoup d'activités sportives sont également proposées comme l'escalade, le trampoline, l'optiball, la motricité, la danse ...

Les enfants vont profiter pleinement du nombre important de jeux offert par l'Amicale Laïque. Guy Labbe, Maire, Micheline Couty adjointe chargée des affaires scolaires et Nadine Laforêt directrice ont apprécié ce geste pour les enfants de l'accueil de loisirs.



Collège "Victor Hugo"



Au cours de l'année scolaire 2021-2022, tous les élèves du collège "Victor Hugo" ont participé à une sortie scolaire. Les élèves de 3^{ème} sont partis à Lyon pour visiter le quartier Confluence et l'Opéra. Ceux de 4^{ème} ont découvert le volcan de Lemptégy, le musée de la pierre de Volvic, et participé à un atelier sur l'émaillage. Les élèves de 5^{ème} se sont rendus au Centre National du Costume de Scène à Moulins, ont participé à un atelier autour de la broderie, puis visité le quartier médiéval de la cité bourbonnaise. Dans le cadre du programme de géographie, les élèves de 6^{ème} ont découvert Clermont-Ferrand, grande métropole régionale, pris le tramway puis visité la serra Michelin avec leur professeur de SVT.

Dans le cadre du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté, la classe de 6^{ème} a bénéficié d'une intervention de l'ADATEEP 03 autour de la sécurité dans les transports scolaires; les élèves de 5^{ème} et de 3^{ème} ont passé leur ASSR. Ces derniers ont reçu leur formation premier secours (PSC1) avec l'infirmier et le professeur de SVT.

Dans le cadre du parcours avenir, en coopération avec le centre social La Farandole, les élèves de 5^{ème} ont participé à l'action "Bouge pour ton Avenir" en rencontrant des professionnels pour découvrir divers métiers.

La chorale de l'établissement a participé à la Fête de la Musique, et ont donné une représentation au collège pour leurs camarades et le personnel. Moment de convivialité et partage apprécié par tous.

Dans le cadre de l'UNSS, le foyer socio-éducatif a acheté des vélos pour que les élèves de l'association sportive fassent de belles randonnées. Le collège a eu l'honneur d'accueillir près de 300 sportifs de tout le département pour le départ du Trans'Allier.



Sur le plan pédagogique, 95% des élèves de 3^{ème} ont obtenu leur Brevet, dont 72% avec Mention. Tous les élèves de 3^{ème} ont trouvé une solution pour leur orientation future. À la rentrée scolaire 2022-2023, le collège accueille 107 élèves (2 classes de 6^{ème} - 1 classe de 5^{ème} - 1 classe de 4^{ème} - 1 classe de 3^{ème}). Les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} bénéficient de 2 heures d'aide aux devoirs dans la semaine. Tous les élèves volontaires peuvent également s'inscrire au dispositif "devoirs faits", afin d'être accompagnés par un enseignant dans leur travail personnel. L'option "latin" accueille 1/3 des élèves du cycle 4.

Des actions dans le cadre du parcours Avenir et du parcours Citoyen, ainsi que des projets des sorties sont en cours d'élaboration grâce à l'implication des enseignants.

Centre Social "La Farandole"

Association Loi 1901 qui a fêté ses 50 ans en 2022, il intervient sur les 16 communes de son territoire : Avrilly, Bert, Le Bouchaud, Chassenard, Le Donjon, Lenax, Liernolles, Loddés, Luneau, Monétay/Loire, Montaiguët en Forez, Montcombroux les Mines, Neuilly en Donjon, Le Pin, Saint Didier en Donjon, Saint Léger/Vouzance.

Le Centre Social La Farandole, porté par et pour les habitants du territoire, entend favoriser l'épanouissement de chacun (en améliorant la vie quotidienne de tous) et la mobilisation citoyenne (en faisant entendre la parole des habitants). Il est avant tout à l'écoute des habitants et propose des réponses aux besoins et attentes.

C'est pourquoi le Centre Social porte et/ou développe, par exemple :

- différents services comme l'**accueil de loisirs** pendant les vacances scolaires, le **relais petite enfance Les Coccielles**, le **portage de repas à domicile pour les personnes âgées**.

- des **activités hebdomadaires** et/ou régulières pour tous âges : sportives, créatives, culturelles, solidaires, de découverte, ainsi que des pôles thématiques :

Séniors et Territoire » propose aux plus de 55 ans des sorties culturelles, des ateliers de prévention

Pôle Jeunes accompagne les adolescents dans leurs projets de loisirs, dans l'animation de la Junior Association, en partenariat avec le collège de Le Donjon

Famille et Parentalité propose aux parents des temps conviviaux et d'échanges avec ou sans enfants; **Femmes et Territoire** propose des actions pour donner une visibilité aux femmes, aborder des thématiques de société, se battre pour l'égalité homme/femme et permettre un accès à la culture.

La Farandole c'est aussi :

- **accueil inconditionnel** : dans ses locaux ou lors de ses déplacements sur les communes du territoire. L'équipe vous accompagne et vous oriente vers le service ou la personne qui pourra répondre à votre problème.

- **point d'appui à la vie associative locale** : accompagne individuellement les associations du territoire sur des questions concrètes (statuts, subventions ...) et collectivement sur des actions de formation entre autres.

- **point d'appui numérique** : accompagnement individuel ou collectif à l'utilisation des outils numériques (ordinateur, tablette, Smartphone).

Quelques événements et projets marquants pour 2022 :

- **Femmes et Territoire** rassemble une quinzaine de femmes impliquées pour l'organisation de manifestations festives, culturelles et qui portent la parole des femmes. Elles ont organisé plusieurs sorties: Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation à Lyon, Yzeure Espace pour le spectacle de Noémie De Lattre, États Généraux de la Condition Féminine, soirée débat autour du film "Debout les femmes !" de François Ruffin et Gilles Perret, séjour d'échange avec le groupe de femmes du Centre Social Accueil Goutte d'Or à Paris, réalisation d'une exposition "Portraits de Femmes du territoire"...

- **Journées Festives Intergénérationnelles**, itinérantes sur les communes, 4 événements ont eu lieu: 02/03/22 à Saint Léger sur Vouzance - 08/07/22 à Le Donjon - 07/10/22 à Montaiguët en Forez - 20/12/22 à Chassenard. Le principe est simple : activités tous âges (manuelles, jeux de société, loto), goûter partagé et spectacle (clown - Hippogriffe - country - magie ...). Un transport est proposé pour permettre aux séniors de participer.

- **La Farandole monte sur scène** les 19-20 novembre. Retour sur les planches des groupes chant et théâtre pour un spectacle commun. Première partie, les chanteurs accompagnés par le chef de chœur David Aubret ; deuxième partie, les comédiens pour la pièce "Fallait pas les agacer !" d'après l'œuvre de Jean-Claude Martineau. Les chanteurs sont également montés sur scène à Le Bouchaud pour les bénéficiaires de l'association d'aide à domicile Amallis, à Le Donjon pour la Fête de la Musique et à l'EHPAD Les Cordeliers pour les résidents.

- **Le développement de l'itinérance et l'aller-vers**, par l'achat du minibus qui permet d'intensifier ses activités délocalisées sur les communes et proposer davantage de transports aux usagers de nos activités (enfants, seniors, etc.).



L'équipe de La Farandole est à la disposition des habitants pour

Présenter nos missions et projets
Écouter et recueillir vos besoins et envies
Renseigner et orienter
Discuter autour d'un café

CENTRE SOCIAL LA FARANDOLE
30 rue Emile Guillaumin - 03130 LE DONJON
04.70.99.52.77 – cslafarandole@orange.fr
Site Internet : <http://lafarandole.centres-sociaux.fr/>
Page Facebook : Centre-Social Farandole

Commission Sociale

Les élus de la Commission Sociale ont renouvelé le plaisir d'accueillir les personnes âgées de 80 ans et plus, inscrites sur les listes électorales, et habitant Le Donjon. Cette année, le traditionnel repas offert par la municipalité a réuni les seniors autour de mets succulents préparés par la Boucherie XAVIER. Nos aînés ont pu également apprécier la décoration des tables confectionnée par Marie-Josèphe AUGER, et les enfants de l'Accueil de Loisirs sous la houlette de Nadine LAFORET et Céline RAQUIN. La partie musicale, assurée par Jean-Pierre KIRSCHENBILDER, a permis quelques pas de danse dans la salle polyvalente. Le maire a mis à profit ce moment festif pour saluer la présence de la doyenne et du doyen de l'assemblée, âgés respectivement de 95 et 92 ans, sous les applaudissements.



TOURISME - VIE LOCALE - CULTURE

Camping



Selon l'INSEE, la fréquentation nationale dans les hôtels et campings, de juin à août, a dépassé de 3% son niveau d'avant crise sanitaire. Les habitants de France métropolitaine ont passé davantage de nuitées dans cet hébergement marchand que dans le non-marchand (résidence secondaire - famille ...).

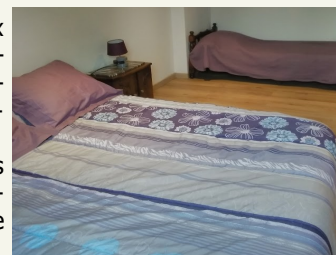
A Le Donjon, les français sont venus nombreux dans le camping municipal, mais leur nombre a été devancé par celui des allemands. Les néerlandais sont arrivés en 3ème position, largement devant les espagnols. Pour la période d'ouverture du 15 avril au 30 septembre, les encaissements se sont élevés à : 3 642.85€ - 128.25€ (taxe de séjour) = 3 514.60€ de recettes. Cette année, Mathilde GOYET a assuré la gestion du camping en remplacement d'Alexandra BÉLIN.

Et tandis que le pays connaissait une chaleur inédite, faisant de l'été 2022 l'un des plus chauds enregistrés, les campeurs ont apprécié à Le Donjon les emplacements ombragés.

Gîtes

Au fil des ans, la gestion des gîtes devenait de plus en plus compliquée, entre locaux vieillissants, vacanciers de plus en plus exigeants, états des lieux les week-ends, une estimation de déficit financier ... Aussi, par délibération du 16 décembre 2021, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de transformer les gîtes "Bleuet" et "Coquelicot" en logements communaux.

Le gîte "Lilas" conserve quand à lui sa fonction initiale. Une nouvelle douche et deux pièces transformées en chambres, dont une complètement rénovée, apportent davantage de confort aux loueurs. L'encaissement pour l'année 2022 a été de 1701.80€ - 26.30€ (taxe de séjour) = 1675.50€ de recettes.



Fleurissement - Environnement



Une chaleur durable s'est installée sur la France durant l'été 2022, ponctuée par trois vagues, du 15 au 19.06, du 12 au 25.07, puis du 31.07 au 13.08. Le mois de juillet a été exceptionnellement sec et ensoleillé. Le déficit pluviométrique, combiné aux fortes chaleurs, a provoqué un assèchement record des sols superficiels de mi-juillet à mi-août. Météo France précise que les orages ont été nombreux en juin, souvent accompagnés de chutes de grêle dévastatrices, comme dans la région de Vichy.

Le manque d'eau et les températures caniculaires ont perturbé la végétation. Néanmoins, le fleurissement d'été donjonnois, composé de géraniums, plectranthus, hélichrysums, ... s'est bien adapté, dans le respect des restrictions d'eau. Les dipladénias, encore fleuris en octobre, se sont même très bien maintenus dans la douceur d'automne aux allures estivales. Aussi, pour la Toussaint, la commission fleurissement a décidé de ne pas les enlever au Monument aux Morts, et d'installer seulement quatre coupes de chrysanthèmes.

Le 17 janvier 2022, les trois marronniers malades, creux, de la Place de la République ont été abattus. La SARL Chartier a procédé à la pose de pas japonais, à l'engazonnement des nouveaux massifs, et à la plantation de 3 arbustes rue Charles de Gaulle, qui s'ajoutent aux 85 arbres plantés depuis 2018.

Concours Maisons Fleuries

Dans le cadre du concours des Maisons Fleuries, la municipalité félicite et remercie les 14 candidats pour leur choix de plants, la diversité des couleurs et l'harmonie apportée devant leurs habitations. Ils recevront chacun un bon d'achat à valoir chez Fabrice MERLE. Le palmarès a été établi le 12 juillet, comme suit:

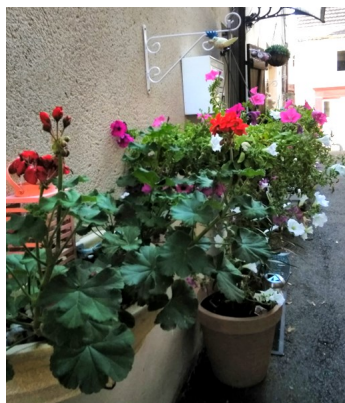
1° catégorie - maison individuelle avec cour

1er prix: Thierry FAVIER - 2ème prix: Danièle NAFFETAS - 3ème prix: Martine GUY

4ème prix: Jeanine GOUBY - 5ème prix: Simone NEURY - 6ème prix: Simone JARRIER - 7ème prix: Élise ROSNET - 8ème prix: Marie-Thérèse BARRIONUEVO - 9ème prix: Jean-Pierre FUTELOT - 10ème prix: Denis MARIDET.

2° catégorie maison individuelle balcon terrasse: 1er prix: Marina DECARRIERE - 2ème prix: Henri ROY.

3° catégorie bâtiment collectif: 1er prix: Fatma THAMI BENSALÉM. **7° catégorie ferme:** 1er prix: Nicole MONCIAU.



MANIFESTATIONS DIVERSES

Fête de la Musique

Après 2 années d'interruption avec la crise sanitaire, nous avons pu à nouveau organiser la Fête de la Musique sur la place de la République. La soirée a été animée par : la chorale du collège Victor Hugo, le Country Valley de Le Donjon, le groupe de chants de la Farandole et pour terminer le duo La clé des champs de Toulon sur Allier. Celle-ci a connu un beau succès, devant un nombreux public, qui n'a pas ménagé ses applaudissements mérités.



Fête Patronale

Tous les ans, petits et grands profitent de la fête foiraine dans notre commune, avec les manèges installés sur la place de la République. Cette année, la retraite aux flambeaux n'a pas connu le succès habituel avec les enfants. Un super spectacle pyrotechnique a eu lieu dans le parc du Plessis, qui a enchanté un nombreux public.

Chapelle St Hilaire

Comme depuis quelques années, une messe a lieu dans la chapelle Saint Hilaire, située au milieu du cimetière bien fleuri pour la Toussaint. Une soixantaine de fidèles a assisté à la messe des morts, dite par le père Randriandrina dans le recueillement. Mr le Maire était présent à cette messe, et de nombreux fidèles l'ont remercié pour l'ouverture de la chapelle pour cette messe des morts.

Cinéma

Après deux années compliquées, le cinéma itinérant a repris ses projections avec 10 films en 2022: Mystère – Les Bodin's en Thaïlande – Adieu Mr Hoffman – Presque – Le temps des secrets – Qu'est-ce qu'on a encore fait au Bon Dieu ? – Les folies fermières – Les volets verts – Rumba la vie – Simone, le voyage du siècle.

Le documentaire "L'Allier entre Résistance et Occupation" a été également proposé gratuitement, et suivi d'un débat avec le réalisateur Thierry MARTIN-DOUYAT.

Les séances ont lieu au Centre Socioculturel, une fois par mois le samedi soir, en partenariat avec l'UDAAR 03 (Union Départementale des Associations d'Animation du milieu Rural de l'Allier).

Contes Médiévaux

Tout au long de l'année, la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre & Loire, via la médiathèque communautaire de Jaligny/Besbre, a proposé expositions, ateliers, contes en pyjama, randonnées littéraires ...



Le 02 juillet, dans le cadre des "Contes Médiévaux", un spectacle a été offert au public dans le parc du Plessis. Avec les "Dames de Cœur", Corinne DUCHENE a fait découvrir au public la musique d'une vielle à roue du XIV^e siècle.

Concours de Chevaux de Trait



C'est sous un soleil de plomb que le concours de chevaux de trait s'est déroulé place Jean-Marie Mercier, le 06 août après-midi. Une quarantaine de chevaux de race percheronne, comtoise, a été présentée au jury afin d'être sélectionnée au concours départemental. Après délibération du jury, les résultats ont été communiqués par Monsieur Hubert Gaccon, organisateur de ce concours annuel.

Le prix de la commune, un bon d'achat remis par Mr le Maire, est revenu à l'élevage Laneyrie de Montaiguët-en-Forez.

Afin de remercier, les organisateurs et les éleveurs, un vin d'honneur a été offert par la municipalité.

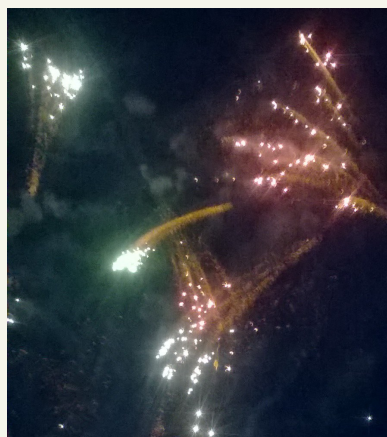
Festivités du 13 Juillet

La fête Nationale a commencé dans la soirée du 13 juillet au Centre Socio Culturel. Le traditionnel feu d'artifice a illuminé le ciel sous le regard d'un nombreux public.

La météo a permis à beaucoup de personnes de pouvoir manger sur la terrasse; des repas ont également été servis dans la salle. La restauration a été confiée au boucher traiteur Derrien de Le Donjon.

Merci aux pompiers qui s'investissent comme tous les ans pour assurer le service à la buvette. La soirée dansante gratuite était animée par Jérôme et son orchestre.

Bonne ambiance et rendez-vous pour l'année prochaine !



Roulée des Oeufs

La chasse aux œufs a fait des heureux !

C'est sous un beau soleil de printemps qu'une cinquantaine d'enfants ont participé à la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques dans le Parc du Plessis. En échange des œufs factices récupérés, chaque enfant a reçu un sachet de chocolats.



Un atelier de décoration avec gommettes et feutres était proposé, et pour terminer l'après-midi, le départ fut donné pour la roulade des œufs dans la prairie.

La municipalité a offert un goûter aux enfants.

Père Noël à la cantine

À la fin du repas, les enfants ont chanté, et le Père Noël est arrivé.

Après un long voyage avec un panier rempli de papillotes et de clémentines, celui-ci a fait la distribution de friandises aux 84 enfants présents à la cantine.



Exposition du 15 Août

Les Salons de l'Hôtel de Ville sont ouverts à l'occasion de la brocante, organisée par le Musée du Patrimoine Rural et l'association des commerçants de Le Donjon (ACAI).

Cette année, la commune a accueilli:

Jean-Louis KODISCHE, ancien Donjonnois, venu présenter ses nombreuses réalisations, représentant des peintures à l'huile, des aquarelles, des natures mortes...

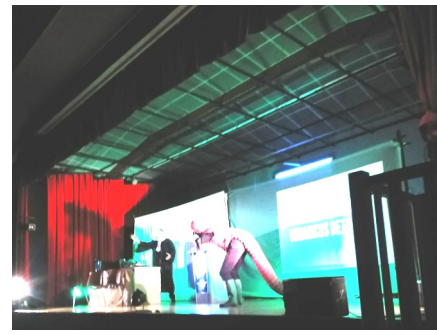
Christophe DUMAS, de St Léon, a exposé des aquarelles de différents arbres existants dans notre région. Un nombreux public a été émerveillé par cette exposition de grande qualité.

- Jean-Louis Kodische
- Micheline Couty, adjointe à la culture
- Christophe Dumas



La Guerre du Tri n'aura pas lieu ...

Le SICTOM Sud-Allier a proposé le 1er décembre au Centre Socio-Culturel "La Guerre du Tri n'aura pas lieu", un spectacle de sensibilisation à la réduction et au tri des déchets. La troupe "Le Petit Théâtre Vert" a abordé cette question de façon ludique, devant 306 élèves et enseignants des écoles primaires de Le Donjon - Le Bouchaud - Montaigu le Blin - Luneau - Lenax - Sorbier - Montaigüet en Forez - St Gérard le Puy - Tréteau.



Bibliothèque Municipale

La bibliothèque municipale est ouverte le mardi et samedi de 10h à 12h (sauf jours fériés).

Tous les ans, un budget est prévu par la commune pour l'achat de livres; cette année 50 livres ont été achetés. Romans, policiers, documentaires, littéraire, enfants sont proposés aux lecteurs. Également des livres en gros caractères sont disponibles.

Affilié à la Médiathèque Départementale de Coulandon, nous disposons d'un large éventail de documents, ainsi que DVD et CD. Ceux-ci nous sont transmis sur demande par navette.

Nouveauté : Vous trouverez dans le rayon enfants le livre Lounaciel de Gilbert Montagné offert par l'association Arts Et Partage.

La bibliothèque propose une nouvelle collection de mangas pour jeunes et adultes.

Un service de portage de livres à l'EPHAD est assuré par des bénévoles tous les mois.

Nous rappelons que le prêt des livres est gratuit. Un chèque caution de 50€ est demandé à chaque lecteur.

Une équipe de 8 bénévoles composée de : Jocelyne Bouit ; Eliane Dériot ; Marie-Françoise Jouhannau ; Marie-Thérèse Miller; Régine Reure ; Jacky Bayon ; Jean-Claude Couty; Jean-Claude Durand assurent les permanences, les achats, la couverture et l'enregistrement des livres de la bibliothèque municipale.

Merci à Eux !





Une association d'intérêt général a été fondée en 2019 par Ginette et Régis Casso. Son nom : ARTS ET PARTAGE FRANCE.

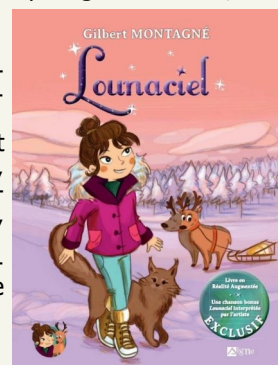
L'idée, présente chez les fondateurs depuis des années, est celle de promouvoir la diffusion de la culture et l'élévation par les arts, auprès d'un public de tous âges, prioritairement en milieu rural et dans le Bourbonnais, mais plus généralement, auprès de tous.

Plusieurs projets philanthropiques sont en cours d'élaboration: une conférence sur la musique classique et l'opéra, un voyage pour découvrir un étonnant vestige de la guerre en Lorraine, et une exposition d'un photographe renommé.

Le premier évènement public d'ARTS ET PARTAGE s'est déroulé le 26 novembre 2022, et était destiné aux enfants de Le Donjon. Ils ont tous reçu en don, ainsi que leurs enseignants, un exemplaire de Lounaciel, le livre-évènement de Gilbert Montagné. Tous les ingrédients voulus par ARTS ET PARTAGE étaient là: une attache forte au monde rural, un artiste talentueux, la découverte d'une histoire hors du commun, et une action pédagogique.

La séance de dédicaces du 26 novembre par Gilbert Montagné est l'occasion pour l'Association de mettre la lumière sur l'extraordinaire parcours de son auteur, pour qu'il serve de modèle à tous les enfants, comme cette jeune et courageuse héroïne, Lounaciel.

"Il faut croire au possible", comme le rappelle si souvent le chanteur des Sunlights.



Loisirs & Culture

En cette année 2022, l'association a respecté son objectif : culture, loisirs. Le 18 mars, Pierre Bonnet, maire de Seuil-let a proposé une conférence à partir de son film « Dans la tourmente de nos 20 ans ». Ce documentaire retrace les principaux événements des guerres de décolonisation (Indochine, Algérie). Une trentaine de personnes, dont des anciens combattants, ont assisté à cette projection suivie d'un échange intéressant. Le 5 août, le Festival des Monts de la Madeleine a fait escale à l'église pour la troisième année consécutive. Les mélomanes ont pu applaudir chaleureusement 11 jeunes flûtistes accompagnés par une pianiste renommée : Sabrina Bellot. Venus de différents pays, ces stagiaires ont interprété les plus belles pages du répertoire pour flûte et piano. Un verre de l'amitié a été servi par la commune. Le 17 septembre, Loisirs et Culture a participé au forum des associations.



Le 4 novembre, une sortie au Centre National du Costume de Scène a été organisée pour visiter l'exposition-évènement « Molière en costumes ». En effet, pour le 400ème anniversaire de la naissance du célèbre auteur, plus de 130 magnifiques costumes, ainsi que des photos et vidéos des acteurs les ayant portés, y étaient présentés. Grâce aux commentaires très complets de la guide, les participants sont revenus enchantés.

Le 27 novembre, c'est la chorale de l'Amicale Laïque de Saint Germain-des-Fossés qui s'est produite pour clôturer cette année sur une bonne note ! Elle compte une trentaine de chanteurs et a chanté, a cappella ou accompagnée d'une guitare et d'une cornemuse, des œuvres à 3 ou 4 voix datant du XVIème siècle à nos jours.

Dans la rubrique « Loisirs », la séance hebdomadaire de yoga du rire animée par Thomas Gründschlager a toujours lieu de mardi de 18 à 19 heures à la salle des associations.

Pour 2023, l'association envisage à nouveau le concert de l'Artillerie de Lyon qui a été annulé (plusieurs musiciens étant indisponibles), le festival des Monts de la Madeleine, une sortie à l'Opéra de Vichy...

Contact : Janine Chartier 06 86 99 17 14.

Musée du Patrimoine Rural

Le Donjon est une commune rurale du Bocage Bourbonnais, dont la majorité des habitants ont été agriculteurs de père en fils pendant plusieurs générations.



Que leurs anciens aient été grands propriétaires fonciers, fermiers, métayers, petits propriétaires ou ouvriers agricoles, les Donjonnais d'aujourd'hui, bien implantés dans la modernité, sont fiers de ce passé paysan qui a forgé leurs mœurs et leurs traditions.

En ce XXI^e siècle, bien qu'ils soit évident que les agriculteurs de la région sont à la pointe du progrès, les Donjonnais d'aujourd'hui ont à cœur de témoigner de cette "belle époque" grâce au **Musée du Patrimoine Rural**, mémoire de ce XX^e siècle encore d'actualité dans toutes les familles.

Si vous désirez découvrir ou vous replonger dans la vie rurale d'autrefois, n'hésitez surtout pas à venir (ou à revenir) en 2023 visiter le **Musée du Patrimoine Rural**:

* Mai - Juin - Octobre sur rendez-vous.

* Juillet - Août - Septembre de 15h à 18h tous les jours (sauf vendredi - samedi).



Patrimoine Donjonnais

Cette association existe depuis avril 2018. Elle a pour objet de préserver et valoriser le patrimoine donjonnais. L'année 2022 a vu l'élection d'un nouveau bureau se composant comme suit:

présidente Janette BUISINE - secrétaire Lionel BICHONNET – trésorière Marie-Odile RIVENEZ .

Notre objectif commun est de sauvegarder le patrimoine bâti et naturel, mais aussi de valoriser des habitants de notre commune et environs qui ont contribué à la vie sociale: hommes et femmes célèbres ou non.

Nous avons participé au **Forum des Associations** le 17 septembre. À cette occasion, nous avons exposé une partie du matériel que nous détenons:

*des panneaux sur les "champignons", le plan de l'ancien village, les colombages apparents et cachés existants, les barres à bestiaux sculptées du champ-de-foire.

*les agrandissements de cartes postales anciennes montrant la place de l'Eglise et la rue de l'Hôtel de Ville: on y voit les différentes activités et la population nombreuse présente. Nous avons d'autres agrandissements de cartes postales sur d'autres aspects du village.

*un diaporama sur le "petit patrimoine" présent sur le territoire.

*un jeu créé à cette occasion, intitulé "Connaissez-vous Le Donjon?": un quiz en 10 questions avec 3 réponses proposées pour chacune.

Le lot à gagner était un arbre à planter. Ce jeu a séduit 12 participants.



Nous avons organisé la **Visite de Le Donjon** le 16 octobre. La visite a connu un beau succès. Plus d'une trentaine de personnes ont suivi avec intérêt les explications du guide Lionel Bichonnet. Après le rendez-vous devant l'église, nous sommes allés devant le couvent des Cordeliers (actuelle gendarmerie), sur le champ de foire, le long du Salièvre, la petite fontaine, la rue de la Guillotière et ses maisons à pans de bois, la maison Gallay et ses colombages particuliers, l'ancien couvent des Urbanistes, la maison De Villette, la place du marché, la Vicairie, les châteaux des Bernards et du Plessy. Arrivés place Jules Gacon, un hommage a été rendu à cet homme exceptionnel: médecin, maire, député, sénateur et bienfaiteur de Le Donjon, par le legs de toutes ses propriétés à la commune. Dans la rue de l'Hôtel de Ville, la maison aux colombages apparents date de la Renaissance. La balade s'est terminée par la place des Trois Maures et le Pigeonnier rue Thiers.

Le 09 novembre, l'association a invité les 12 participants au jeu "Connaissez-vous Le Donjon?" pour remettre son lot à la gagnante. C'était un **arbre à planter**: un jeune chêne d'Amérique donné par un membre de l'association. Ce chêne ornemental se colore en rouge à l'automne. Cet arbre est un symbole fort de notre engagement envers le Patrimoine bâti et naturel: l'importance de planter des arbres et de végétaliser nos villes et villages pour limiter les hausses de températures et les sécheresses dans le contexte du réchauffement climatique.

En 2023, nous avons le projet de recueillir la mémoire des Anciens, pour qu'ils transmettent leur savoir, leur expérience aux générations suivantes, et un projet visant à encourager la replantation d'arbres sur le territoire de la commune. Nous réfléchissons aussi à d'autres actions.

Si le patrimoine vous intéresse, venez nous rejoindre et partageons nos idées!

Contact: patrimoinedonjonnais@gmail.com

St Maurice - Le Donjon Renouveau

L'association "St Maurice-Le Donjon Renouveau" (SMLDR), créée en juillet 2021 poursuit son activité. Rappelons qu'elle a pour but la sauvegarde du patrimoine religieux de Le Donjon.

En 2022, l'activité de l'association a été consacrée au montage du dossier pour la restauration des statues et tableaux de notre église de l'Immaculée Conception, ce qui demanda beaucoup de temps et d'énergie. Ces travaux de restauration seront financés par la souscription publique lancée par la Fondation du Patrimoine le 16-09-2022, ouverte lors de l'importante conférence du 16-09-2022. A cette occasion, Mr le Maire a signé l'adhésion de la commune à la Fondation du Patrimoine. L'objectif de la collecte de dons s'élève à 25 000€, sachant que le montant total des travaux à venir est estimé à 29 461€/HT.



Aussi le 16-09-2022, le public a été invité à assister à une conférence donnée par l'association SMLDR, avec la participation de Mr Laurent POIRIER, délégué départemental de la Fondation du Patrimoine-Auvergne ainsi que des deux restaurateurs d'œuvres d'art: Elodie BEAUBIER et Samuel CHERPRENET. À noter que ces excellents artisans sont installés à Ainay-le-Château et à Huriel. Ce fut l'occasion de détailler l'histoire des 3 anciennes paroisses: Huillaux - Melleray - St-Maurice. Des diverses églises et chapelles que comptait notre territoire, il ne reste que les 2 chapelles St-Hilaire et Melleray, ainsi que l'église de l'Immaculée Conception, toujours appelée à tort église St-Maurice qui reste, toutefois, le saint patron de notre commune.

Durant cette année écoulée, de nouvelles fuites d'eau sont apparues dans l'église à cause du mauvais état de la toiture. Les enduits continuent de se dégrader en plusieurs endroits. Conscient que le coût des travaux est très important, des demandes de subventions doivent être déposées auprès du conseil départemental mais aussi auprès d'organismes européens. Nous savons que ces travaux s'étaleront sur plusieurs années.

L'année s'est terminée avec le concert de Noël donné le samedi 17-12-2022 par la chorale COL CANTO. Les 40 chanteurs, accompagnés au piano par Dominique BLANC et à l'accordéon par Roland TÈCHE, ont invité le public à participer aux chants dans la joie et la bonne humeur.

Ce fut un très agréable après-midi en cette période des fêtes de fin d'année.

Toute personne sensible à la conservation du patrimoine peut faire un don; même la plus petite somme est la bienvenue. Le bulletin de don est disponible à la mairie et à l'église.

Val Libre Culture & Patrimoine

L'association, présidée par Patrick LAUSTRIAT, n'a jamais été autant active qu'en 2022. Quelques adhérents bénévoles donnent de leur temps chaque samedi pour réhabiliter la Tuilerie de Lenax, avec le fervent espoir de l'ouvrir au public courant 2023.



Les travaux ont bien avancé, avec à ce jour pas moins de 74 journées de travail annoncées.

La réfection de la toiture sera entièrement terminée dans un avenir proche; des toilettes et un local pour la future billetterie sont en cours de réalisation.

Les bénévoles ont pu tester les machines, toutes en état de marche après quelques réglages, et ont eu la joie de pouvoir fabriquer leurs premières briques, non sans une émotion contenue, tout en bénéficiant des judicieux conseils de Dany BRESSON, maître tuilier et ancien propriétaire de la Tuilerie.

L'association a eu le plaisir de recevoir sur le site deux de ses financeurs, Patrimoine Aurhalpin et Fondation du Crédit Agricole, pour la remise officielle des prix qui lui ont été décernés. C'est avec fierté que les bénévoles ont présenté à cette occasion l'avancée des travaux réalisés. Mais ce chantier d'envergure va nécessiter encore de nombreuses heures de travail avant que le public ne puisse le visiter.

En parallèle, l'association travaille également à l'aménagement d'un écomusée dans l'ancienne basse-cour des Bécauds, sise à Neuilly-en-Donjon. Ce ne sont pas moins de centaines d'objets de l'entre-deux guerres, en lien avec le monde agricole ou autre, donnés à l'association pour leur mise en valeur, qui ont été nettoyés, répertoriés et classés. A chaque local sa thématique. Dès lors que l'archivage aura été finalisé, l'Écomusée des Bécauds pourra ouvrir au public courant 2023.

Cette année, l'association est également intervenue pour restaurer la grille du vitrail du cœur de l'église de Montaignet-en-Foréz, et aura en charge le sablage des portails de l'entrée du cimetière, ainsi que du portail du local poubelles de Loddes.



Fort de quelques 55 adhérents, l'association Val Libre Culture & Patrimoine serait ravie d'accueillir en son sein toute personne intéressée par ses projets.

Pour tous renseignements Contact vallibre.culture.patrimoine@gmail.com
Ou **06.88.16.18.19** (tél Président)

VIE ASSOCIATIVE

TOUTES LES ASSOCIATIONS DÉCLARÉES EN MAIRIE ONT ÉTÉ SOLlicitÉES POUR NOUS ENVOYER UN ARTICLE, ACCOMPAGNÉ OU NON DE PHOTOS. SEULES CELLES QUI ONT RÉPONDU DANS LES DÉLAIS IMPARTIS SONT PUBLIÉES DANS LE PRÉSENT BULLETIN.

ACAI

L'ACAI regroupe tous les commerçants et artisans de Le Donjon et des alentours qui souhaitent adhérer à l'association. Artisans et commerçants invitent la population à participer aux diverses manifestations qu'ils organisent.

Ils ont ainsi fêté les Mamans et les Papas ; à cette occasion, un frigo garni d'une valeur de 1 000€ a été gagné, ainsi que de nombreuses plantes et bons d'achats.

Puis, ils ont régalé les visiteurs de la brocante du 15 août, organisée conjointement par l'ACAI et le Musée du Patrimoine Rural.



Enfin, pour clôturer l'année dans la joie et la bonne humeur, ce fut le Marché de Noël, où une vitrine d'une valeur de 2 000€ a été remportée par de nombreux clients, toujours très fidèles à nos commerces.

Nous les en remercions chaleureusement. À très bientôt pour de nouvelles manifestations.

Les Bout'Entrain

La troupe des Bout'entrain, qui va fêter son 30ème anniversaire, reprend son activité après une pause due à la crise sanitaire. La dernière édition du spectacle en 2019 avait remporté un franc succès, avec une pièce de Laurent Baffie intitulée TOC TOC, et une comédie musicale autour d'un voyage pas comme les autres.

La formule 2023 sera un peu différente avec une pièce de théâtre, dont les répétitions commenceront dès janvier 2023, pour 2 représentations vers le 11 novembre 2023.

La pièce sera agrémentée de quelques chants modernes et lyriques, et de sketches concoctés par la célèbre troupe donjonnaise, dont les plus anciens éléments sont restés fidèles. Bernard, Madeleine, Bernadette sont les doyens, mais de nouvelles recrues se feront connaître aussi. Ils viennent d'intégrer la troupe et piaffent d'impatience de monter sur les planches. Les costumes, les décors et la technique ne seront pas en reste, car la troupe a acquis un solide savoir-faire sur 3 décennies.



L'assemblée a reconduit Bernadette MARTIN, adjointe de Ginette CASSO, pour présider la troupe. Tous les bénévoles de l'association se réjouissent de reprendre une activité artistique prochainement, pour leur public bien aimé, et toujours au profit des causes caritatives et associatives locales.

Country Valley



Depuis 2012, Country Valley fait découvrir la danse country à travers des cours et des démonstrations.

Les cours, dispensés par un animateur agréé, se déroulent dans la convivialité.

La danse country se pratique sur de la musique country, rock, irlandaise, celtique, et de variété.

Elle est accessible à toutes et à tous, enfants et adultes, quel que soit le niveau du pratiquant.

Chaque début d'année, possibilité est donnée de réaliser 4 séances d'essai, à titre de découverte.



Les cours ont lieu de septembre à juin, au Centre Socio-culturel de Le Donjon, les lundis de 19h à 20h pour les novices/intermédiaires, et de 20h à 21h pour les débutants.

Pour plus d'informations, adresser un mail à contact.countryvalley03@laposte.net

Donneurs de Sang



La demande de sang est toujours très importante et ne cesse d'augmenter, les nouveaux donneurs sont donc les bienvenus. Pour cela, il faut être âgé d'au moins 18 ans ; il n'est pas nécessaire d'être à jeun.

Prochaine collecte de sang
24 mars 2023 de 16h à 19h
Centre Socio Culturel Le Donjon

Afin de respecter les mesures sanitaires toujours en vigueur cette année, il est préférable de contacter **EFS Moulines: 04.70.34.86.10** - <https://dondesang.efs.sante.fr> pour convenir d'un créneau horaire. Vous pouvez également vous présenter directement le jour du don.

D'autres collectes ont lieu tout au long de l'année :
Chassenard: 25.01.23 - **Le Bouchaud: 22.05.23** -
Luneau: 28.07.23 - **Molinet: 22.09.23** - **St Léger/Vouzance: 04.12.23.**



Bureau : Président : Nicolas MILLON - Vice-président : Régis LASSOT - Trésorière : Annick THEVENIN - Secrétaire : Elisabeth TURLIER

Membres : Bernadette Martin - Madeleine Cantat - Morgane Thevenin-Fourrier - Jérémy Fourrier - Patrick Thevenin - Philippe & Christine Brunot - Fabrice Merle, sans oublier Nicole Monciau, nouvelle recrue que nous sommes ravis d'accueillir au sein de notre équipe.

Si les conditions sanitaires le permettent, l'association des Donneurs de Sang organisera un repas dansant le **samedi 7 octobre 2023.**

Nous remercions toutes les personnes ayant participé à l'achat des grilles de notre tombola.

FC Est Allier

À peine sortis du COVID, nous subissons de plein fouet la situation de crise liée à la guerre en Ukraine. Comme pour de nombreuses associations, le maintien des effectifs est un réel challenge, tout en ayant pour objectif une pratique sportive à coût abordable. A ceci s'ajoutent les difficultés démographiques particulièrement exacerbées dans notre zone.

Investis de cet objectif, la seule association du territoire permettant la pratique d'un sport collectif, aussi bien pour les jeunes que pour les adultes, propose à nouveau la pratique du football dans les meilleures conditions : arbitre, éducateurs, apprenti, entraîneurs et encore dirigeants se mobilisent toute l'année pour offrir de belles rencontres, mais aussi différentes manifestations.



Ce sont encore une fois plus de 100 licenciés sur notre territoire qui composent nos équipes, des plus jeunes en U7 aux U13 pour les jeunes joueurs, et 2 équipes séniors évoluant en D3 et D5. Chaque week-end, les joueuses et joueurs ont à cœur de porter haut nos couleurs, et de représenter ainsi fièrement nos communes.

Le plaisir, la solidarité et l'engagement sont les valeurs de base de notre association ; et même si les résultats sont quelquefois en deçà de nos attentes, nous n'oublions jamais qu'être ensemble, s'engager ensemble et partager les résultats ensemble sont les éléments essentiels à la vie d'un groupe, du plus jeune au plus âgé.



Nous accueillons bien évidemment toute personne intéressée par la pratique du football ou tout simplement ayant envie de s'impliquer dans la vie locale.

Contacts : Nicolas Picard **07.85.89.38.81** président
Céline Feuilland **07.72.26.75.26** secrétaire

Page Facebook : FC Est Allier

Fous du Volant

L'association "Les Fous du Volant" est un club de badminton à l'esprit familial et convivial, qui compte une trentaine d'adhérents dès l'âge de 6 ans. On y retrouve plusieurs générations d'enfants et d'adultes, qui viennent jouer le vendredi soir de 20h à 22h au gymnase de Le Donjon - Parc du Plessis.

Les tarifs sont abordables: moins de 18 ans = 15€/an - adultes = 30€/an. On peut aussi venir jouer sans adhésion, pour la modique somme de 2€/séance. Des raquettes et des volants sont mis à disposition de tous.



L'association a renouvelé son bureau cette année: Présidente Ginette CASSO - Trésorière Adriane GAILLARD - Secrétaire Elodie BLAZY
Ginette Casso a remercié les anciens membres du bureau pour leur dévouement. Pour tous renseignements:
Mail: fvledonjon@gmail.com
Ginette: 06 85 67 52 68

Harmonie Donjonnaise

Notre société musicale est certainement la plus ancienne association loi 1901 de Le Donjon.

D'après les recherches faites par un étudiant en musicologie, elle a été fondée à la fin du XIXème siècle, puisqu'en 1886 elle obtenait, à un concours à Lapalisse un 1er prix de lecture à vue, ainsi qu'un 1er prix en exécution et soliste. Après la 1ère guerre mondiale, elle devenait "Les trompettes Donjonnaises" puis "La Fanfare Donjonnaise". Le terme de fanfare devenant désuet, elle est devenue "L'Harmonie Donjonnaise", tout en continuant à participer essentiellement à des défilés.

Au printemps 2001, elle est mise en sommeil, suite à la démission de son chef de musique. C'est en 2002 qu'elle reprend un nouveau souffle et se fixe un objectif: développer l'école de musique, afin de former des musiciens pour faire revivre l'orchestre.



Elle a connu des heures de gloire, avec plus de 20 musiciens. Malheureusement, la population change, les jeunes ne restent pas, et surtout, on ne devient pas musicien d'un coup de baguette magique; il faut plusieurs années. Récemment, quatre jeunes et un élève sont ve-

nus renforcer notre petit effectif. Maintenant, 12 musiciens répètent régulièrement, sous la baguette de Régis; ils ont pu donner une belle prestation lors de l'audition du 24 juin dans les salons de la mairie, très appréciée du public, comme chaque année. Ils ont également honoré leur patronne Ste Cécile à la messe du dimanche 11 décembre.



L'école de musique, c'est:

Cours de piano avec Damien.
Cours de flûte traversière avec Lianneke.
Cours de clarinette avec Johanna.
Cours de trompette avec Jean-Pierre.
Cours de batterie avec Valentin.

Les cours ont lieu le mardi soir ou le mercredi après-midi. Les répétitions du mercredi soir se font dans une bonne ambiance de camaraderie.

Nous lançons un appel à toutes les personnes connaissant la musique afin nous rejoindre. Nous vous attendons aux 1er et 2ème étages de la mairie. A bientôt ! musicalement!

Contact: Janine CHARTIER au 06.86.99.17.24
Jacky Bayon au 06.88.76.16.56

Le Donjon Pétanque

Le Donjon Pétanque compte 38 licenciés et 9 membres. Comme chaque année, plusieurs concours ont été organisés:

- * 3 concours départementaux: triplette le 27 mars avec 36 équipes, doublette le 1er mai avec 33 équipes et doublette 55 ans et plus le 13 juin avec 25 équipes.
- * 1 concours ouvert à tous le 24 septembre pour la fête de la St Maurice avec 20 doublettes.

L'équipe sénior de la Coupe d'Allier, réengagée cette année avec Bernard et Gérard Mouillevois, Franck et Yohan Barlerin, Sébastien Bonnabaud, Sylvie Chaupond et Serge Mouillevois venu en renfort, n'a pas eu la même réussite que l'année dernière, et n'a gagné qu'une rencontre sur six.



Une équipe vétérans a été engagée cette année en Coupe d'Allier, avec André Cuissinat, Bernard Brulez, Pascal Clayeux et Lionel Rouault, avec en renfort les joueurs de l'équipe vétérans du Championnat des Clubs, ainsi que Marie-Jo Auger. Sortie de poule, elle a rencontré Bellerive C en 1/8^e de finale, puis Lapalisse en 1/4 de finale.

L'équipe des vétérans du Championnat des Clubs composée de Roger Mainot, René Decenne, Normano Prior Da Silva, Joël Lapandry, Dominique Pascual, Bernard Sabot et Lionel Rouault a terminé 2^{ème} de sa poule, derrière Abrest à un point près. Elle devrait continuer l'année prochaine en 2^{ème} division.

Il y a eu une bonne participation aux divers Championnats départementaux et régionaux. En Championnat départemental, la doublette mixte Dominique Sabot/Gérard Mouillevois a perdu en 1/4 de finale à Cressanges. Régis Mouillevois a terminé finaliste dans le Championnat départemental triplette jeune catégorie junior.



Le Challenge a été remporté cette année par Bernard Mouillevois, 2^{ème} Désiré Chobert, 3^{ème} Bernard Brulez.

La saison s'est terminée le 15 octobre par un concours doublette organisé dans le cadre du Téléthon, qui a réuni 38 équipes. Il a été suivi par un repas, auquel ont pris part 36 personnes. Un chèque de 500 € a été remis le 3 décembre à l'occasion du repas des Sapeurs-Pompiers.

Merci à tous les participants pour leur générosité, un grand merci aussi à tous les commerçants, qui nous ont apporté leur soutien grâce à leurs lots et bons d'achat. Merci également à la commune de Le Donjon pour la logistique.



L'Assemblée Générale a eu lieu le dimanche 04 décembre à la salle de réunion du Bois d'Amour. Un bilan positif pour la trésorerie, et des projets pour l'année 2023 avec de nouveaux licenciés.

Les concours départementaux sont programmés auprès du Comité Départemental: triplette le dimanche 26 mars, doublette le samedi 6 mai et vétérans le lundi 12 juin. Seront inscrites également les équipes sénior et vétérans de la Coupe d'Allier, ainsi que l'équipe vétérans de la Coupe des Clubs. Les féminines souhaiteraient monter une équipe en Championnat des Clubs, mais le passage du nombre de 4 à 6 joueuses pour monter une équipe pose problème. D'autres solutions restent à l'étude.

Le repas du club aura lieu le samedi 18 mars, le Challenge inter-sociétaire le 19 août et le concours de la Saint Maurice le 23 septembre.

Le samedi 14 janvier nous fêterons les rois avec la tradi-

tionnelle galette.

Le concours du Téléthon deviendra un concours sur invitation le samedi 15 octobre avec quatre parties et un repas le soir. Pour ne pas rompre totalement avec les années précédentes, une tombola sera organisée en faveur du Téléthon.

Pour terminer l'année, notre Assemblée Générale aura lieu le dimanche 3 décembre et sera suivi d'un repas. Divers investissements sont prévus ainsi que l'achat de vêtements au logo du club pour les nouveaux licenciés.

Bureau: Président Lionel Rouault – Vice président Gérard Mouillevois – Trésorière Marie-Jo Auger – Trésorier adjoint Bernard Mouillevois – Secrétaire René Decenne – Secrétaire adjoint Normano Prior Da Silva.

Membres : Sébastien Bonnabaud - Sébastien Ducerf.

Vérificateurs aux comptes 2023: Frank Barlerin - Thierry Trouillet.

Amicale des Anciens Ponts & Chaussées

Après deux années sans manifestation, les membres de l'amicale se sont retrouvés pour les deux journées de détente prévues dans l'année.

La première s'est déroulée le 11 juin, sous un soleil radieux, avec des parties de pétanque amicales où le résultat compte peu. Le concours s'est terminé par un repas convivial.



La deuxième, c'est le banquet qui a réuni une quarantaine de convives, le 12 novembre, préparé par la boucharie Xavier.

Ces moments de convivialité permettent de se retrouver, de passer d'agréables moments dans la bonne humeur.

Retraite Sportive

La marche du lundi, suivie d'un moment de convivialité, est appréciée de tous, grâce à deux circuits adaptés aux capacités de chacun. À noter, un intérêt croissant pour les marches longues - 20 kms - effectuées chaque mois avec le club ami de St Pourçain/Besbre. Derniers circuits : Droitutier - La Machine - St Menoux - Poisson ...



Les archers ont fait l'essentiel au challenge départemental à Villefranche: participer. De nombreuses absences n'ont pas permis le succès de nos couleurs.



Le pique-nique traditionnel, fin juillet à Pierrefitte/Loire, a clôturé la saison 2021-2022. Le repas annuel a réuni 35 personnes au restaurant de Neuilly en Donjon.

Bienvenue aux nouveaux adhérents qui nous ont permis de maintenir l'effectif au niveau de l'an passé.

Sapeurs Pompiers

Le centre de secours de Le Donjon compte actuellement 23 sapeurs-pompiers, pour couvrir 13 communes: Le Donjon - Lenax - Montaiguët-en-Forez - Neuilly-en-Donjon - Loddes - Le Pin - St Didier-en-Donjon - Le Bouchaud - Luneau - Bert - Montcombroux-les-Mines - Lierrolles - Monétay-sur-Loire.

Au 29 Décembre 2022, nous comptabilisons 445 sorties, dont 112 interventions sur la commune de Le Donjon.

Notre caserne est composée de plusieurs véhicules:

- * VSAV = Véhicule Secours et Assistance aux Victimes
- * VSR = Véhicule Secours Routier
- * CCR = Camion Citerne Rural
- * VLHRU = Véhicule Liaison Hors Route Utilitaire
- * MPR = Moto Pompe Roulante
- * VLCCG = Véhicule Liaison Chef de Groupe (partagé avec le CS Lalapisse et Arfeuilles)



Extrait de discours lors de la Ste Barbe
"En ce jour de Sainte Barbe, je profite que nous soyons tous rassemblés, pour mettre à l'honneur les employeurs et les collectivités qui acceptent, ou qui ont accepté, de signer une convention avec le SDIS03, afin de pouvoir libérer leurs employés ou agents, et ainsi nous permettre d'assurer nos missions tout au long de l'année. Je pense que vous avez tous compris l'enjeu, et que sans cela, nous aurions encore plus de difficulté pour armer un véhicule, nous en avons vraiment besoin pour avoir des pompiers disponibles en journée. Donc, un grand merci à eux."

AVANCEMENTS

Du grade de 2ème Classe au grade de 1ère Classe:
Hugo CURILLON - Mathilde GOYET - Guillaume THOMAS.

Du grade de 1ère Classe au grade de Caporal:
Alexandre CHABROUX.

Du grade de Sergent-chef au grade d'Adjudant:
Benjamin MARIDET.

FORMATIONS

Compétence équipier en incendie - secours d'urgence aux personnes - opérations diverses:

1ère Classe Mathilde GOYET
1ère Classe Guillaume THOMAS.

Équipier feux de forêt - Animateur section Jeunes Sapeurs Pompiers:

1ère Classe Charles GOYET.
Équipier Feux de Forêt:
Caporal Florent THEVENOUX.

MÉDAILLES

Médaille d'Argent - 20 ans de service:
1ère Classe Stéphane RAVAT.

Face à la désertification médicale, nous sommes de plus en plus sollicités, et nous rencontrons actuellement des difficultés en journée. C'est pour cette raison qu'il y a quelques années, j'ai créé une section de Jeunes Sapeurs-Pompiers (J.S.P) avec les centres de secours de Lalapisse et Jaligny sur Besbre, afin de créer des vocations dès le collège.

Cette section est actuellement composée de 24 Jeunes. Le cycle d'un J.S.P se passe sur 4 ans, aux termes duquel il passe un Brevet, qui lui permet d'intégrer rapidement une caserne comme Sapeur-Pompier Volontaire.

Nous recrutons les J.S.P tous les deux ans, donc si des jeunes entre 12 et 14 ans sont intéressés pour intégrer cette section, ou bien juste pour avoir des renseignements, ils peuvent me contacter sans attendre car la rentrée de la section à eu lieu en octobre 2022.

Nous recrutons également, au sein de la caserne, des Sapeurs-Pompiers Volontaires; alors si toutefois cela vous intéresse, je vous invite à me contacter, ou même venir me rencontrer afin d'en parler : pourquoi pas vous ...

Centre d'interventions et de secours
Lieutenant Nicolas Feuilland
1 Rue Georges Gallay 03130 Le Donjon
ou au : 06.77.40.21.78
nicolas.feueilland@sdis03.fr

Les Enfants d'Abord

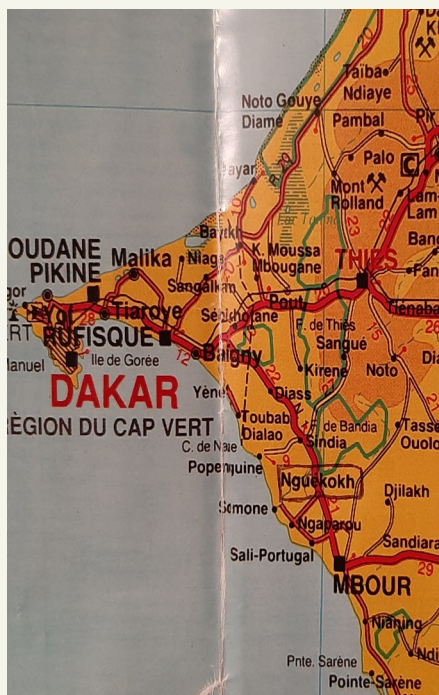
Une nouvelle association de parents d'élèves a vu le jour cette année pour les enfants de l'école "Marlène Jobert" de Le Donjon.

Elle organisera des manifestations tout au long de l'année afin de collecter des fonds, qui permettront d'apporter une aide financière aux projets de l'école ou encore une aide matérielle pour améliorer le bien-être des élèves.



La vie associative est une richesse. Cultivons-la !

TERAANGA France



La mission de novembre 2021 du Comité de jumelage à NGUEKOKH (Sénégal) a permis d'apprécier l'état de notre coopération, aussi bien sur la volonté de nos partenaires à poursuivre avec eux nos actions, que sur le bilan des réalisations initiées deux ans avant, Covid oblige.

Nous avons pu constater que le travail avec les écoles s'est poursuivi, et que le container acheminé en juin a permis de doter des classes en tables-bancs, notamment.



Pour rappel, deux boulangeries solidaires, financées par des fonds venant du Conseil Départemental, du Lions Club et de Teraanga France, sont en activité et emploient 15 salariés.

Nous avons pu d'ailleurs, au petit matin, suivre le cheminement du pain chez les particuliers ! Un grand moment à travers les rues ensablées de Nguekokh.

Il est apparu que la seconde boulangerie, ouverte à Gandigal à environ 10 km de Nguekokh, n'avait pas encore un fonctionnement consolidé, ce qui nous a conduit à différer pour un temps l'ouverture d'un troisième site.



Malgré tout le travail accompli depuis maintenant 22 ans (adduction d'eau, écoles, échanges, boulangeries, ...), il reste que les relations de partenariat avec la nouvelle municipalité de Nguekokh se sont dégradées, rendant difficiles une coopération sereine et efficace.

De ce fait, nous travaillons actuellement à revoir les conditions de notre engagement, avec toujours le souci des populations, suivis en cela par les trois communes fondatrices que nous remercions pour leur accompagnement sans faille.



Contact: www.teraangafrance.com
Mail: cdj.teraanga@gmail.com
Tél: 06 60 09 92 01

Vouzance & Loire



Suite à deux années blanches consécutives, Vouzance & Loire a repris ses activités en 2022. Forte de nouveaux adhérents bénévoles, elle a pu organiser les deux marches prévues lors de la dernière Assemblée Générale.

À St Léger/Vouzance, le 09 avril, 63 marcheurs ont arpenté les chemins de la commune, et 60 repas, sur place ou à emporter, ont été servis par les bénévoles.

À Molinet, le 08 octobre, sous un soleil radieux, et malgré les nombreuses manifestations alentour, ce ne sont pas moins de 72 marcheurs que nous avons vu s'élancer sur les chemins de la commune. Seuls 40 convives ont pris part au repas, nos fidèles habitués ayant d'autres obligations.

L'association tient à remercier les municipalités, leurs maires et leurs délégués, qui nous reçoivent, mettent à disposition leurs salles, aident à l'élaboration des circuits et du balisage, et qui sont présents au traditionnel verre de l'amitié offert en fin de marche.

Les organisateurs restent confiants pour la suite, et l'association sera toujours ravie d'accueillir de nouveaux adhérents bénévoles, afin d'organiser au mieux les deux marches annuelles.

Si cela vous tente, n'hésitez pas ...

Contact: Agnès DENIZOT, présidente
vouzance.et.loire@gmail.com



SERVICE - MÉDICAL

Maison de Santé

Il convient de signaler que Prescilla Branlard, podologue, s'installera dans les locaux de la Maison de Santé à compter du 1er février 2023.

Téléconsultation



TESSAN lutte contre les déserts médicaux, grâce à ses cabines de téléconsultation implantées en pharmacie. Ainsi, depuis le mois d'Avril 2022, à la pharmacie du Parc de Le Donjon, vous pouvez consulter sans rendez-vous, des médecins généralistes. Il est également possible d'avoir accès à divers spécialistes en prenant rendez-vous. Le pharmacien vous aide à vous connecter. Le Donjon bénéficie donc d'une toute nouvelle technologie, en espérant accueillir bientôt de nouveaux médecins.

Désert Médical

Parallèlement, dans le cadre de cette lutte contre les déserts médicaux, et afin de pallier à la pénurie de professionnels de santé, Mr le Maire a pris l'initiative de faire confectionner une banderole, indiquant la disponibilité des locaux de la Maison de Santé, aux médecins, masseurs



kinésithérapeutes, et autres généralistes ou spécialistes.

Après la pose par les agents communaux, devant la pharmacie du Parc, Mr le Maire a présenté cette banderole à ses adjoints, en espérant que des professionnels de santé soient intéressés pour venir exercer en milieu rural, dans cette commune en plein renouveau.

ARTISANS - COMMERÇANTS

Maison des Obsèques

Les pompes funèbres Bousset arrivent sur la commune de Le Donjon. La Maison des Obsèques est une entreprise de pompes funèbres, créée en 2017, qui compte aujourd'hui 7 agences dans l'Allier. L'agence de St Léon a fermé le 31 décembre, et s'est installée 2 rue du Docteur Berthéol début janvier 2023.



Les services proposés sont : prévoyance obsèques - marbrerie - vente de caveaux - gravures - rénovation de tombes - thanatopracteurs et chambres funéraires. Tous ces secteurs travaillent main dans la main. L'agence offre une permanence décès téléphonique 24h/24, et prend également en charge les urgences.

La maison des obsèques tient à respecter les dernières volontés du défunt.

Contact : **04.70.42.10.71**

Atelier Framboise

Il s'agit d'un atelier de tapissier d'ameublement en sièges, situé à la Réserve des Grandes Vernes - Le Donjon.

Après une reconversion professionnelle, j'intègre l'école La Bonne Graine à Paris, pour passer et obtenir mon CAP. L'envie de revenir vers des valeurs plus terre à terre, mon goût pour le travail manuel, la volonté de faire revivre un

métier d'art qui existait sur Le Donjon, me poussent à me lancer dans mon projet de création d'entreprise. L'implantation géographique se fait naturellement dans la maison de famille de mes beaux-parents, où l'ancienne étable sera rénovée pour accueillir mon atelier.



Depuis le 1er avril 2022, je suis à votre service, particuliers ou professionnels, pour rénover vos sièges ou banquettes. J'assure aussi la réalisation de vos coussins avec des tissus de qualité, la réfection de mallettes, de capitonnage de tête de lit ou de portes, ainsi que tout travail de réparation de sangles, d'élingues et de toute autre matière épaisse. Je travaille tous types de tissus, dont cuirs et simili cuirs.



La Réserve des Grandes Vernes - 03130 LE DONJON

Contact: **07 86 22 53 13**

Mail: contact@atelier-framboise.fr

Site: www.atelier-framboise.fr

Page FB: [atelier.framboise03](https://www.facebook.com/atelier.framboise03)

SIVOS Le Donjon Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

Les collégiens et les associations ont à nouveau fréquenté le gymnase en 2022, les risques sanitaires s'améliorant. L'entreprise GENESTE de Saligny-sur-Roudon a remplacé le chauffe-eau, pour un montant de 7 052.60€/TTC, subventionné à 35% par la DETR, soit 2 057€. La crise énergétique nous impose hélas des économies, tant au niveau de l'éclairage que du chauffage. La température maximum sera donc de 15° à 17°. Pour une dépense gaz 2022 d'environ 4 000€, le SDE03 donne une projection 2023 de 16 578€, à consommation identique. Nous sommes dans la plus grande incertitude quant aux factures d'électricité. La subvention Départementale ayant diminué de 1 000€ suite à la fermeture d'une classe, ce sont les communes qui devront mettre la main à la poche pour pallier aux dépenses à venir. Cette année le gymnase a accueilli "Trans Allier", triathlon organisé par l'UNSS pour les collégiens et lycéens. De nombreux participants ont effectué les épreuves.



Soyons fiers de nos collégiens Donjonnois, pour le classement des équipes mixtes. Sur le podium : N°1 Louis PELLENARD et Marion PICARD - N°3 Arthus CHAMBONNIERE et Océane BERTHIER. Un grand merci à leur professeur Madame MARTY.

RECENSEMENT

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est réalisé par enquête annuelle. Les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées tous les 5 ans, soit 1/5^{ème} par an. Le report du recensement 2021 (loi n° 2021-689 - art 17), pour cause de crise sanitaire, a modifié ce principe, décalant d'un an les recensements prévus. Afin d'assurer l'égalité de traitement de l'ensemble des communes, il convient de calculer pour chacune d'elles des populations à une même date de référence. La méthode retenue consiste à produire, pour chaque commune, des populations prenant effet juridique le 1^{er} janvier 2023, mais calculées en se référant à l'année milieu des 5 années écoulées, soit le 1^{er} janvier 2020. La population légale de la commune est calculée en ramenant les résultats de la collecte en 2020. Pour ce faire, on utilise la tendance observée sur la commune entre la dernière population légale au 1^{er} janvier 2019 et l'enquête de recensement de 2022.

1. Population recensée en 2022 : 1011

dont : - ménages : 907
- communautés : 104
- personnes sans-abri ou résidant dans une habitation mobile terrestre : 0

2. Population municipale calculée au 1^{er} janvier 2020 : 1046

dont : - ménages : 951
- communautés : 95
- personnes sans-abri ou résidant dans une habitation mobile terrestre : 0
- bateliers : 0

3. Population comptée à part au 1^{er} janvier 2020 : 16

4. Population totale au 1^{er} janvier 2020 : 1062

DOCUMENT INSEE

Communautés sur Le Donjon:

- * EHPAD Les Cordeliers
- * Foyer Accueil Médicalisé BEAUREGARD
- * Gendarmerie

Structures recensées par l'INSEE.

Population comptée à part:

- * Personnes ayant une résidence familiale à Le Donjon, mais résidant dans une communauté d'une autre commune (caserne, communauté religieuse, hôpital, foyers, maison de retraite, ...).
- * Étudiants absents la semaine.
- * Enfants en résidence/garde alternée.

La dernière campagne de recensement à Le Donjon a eu lieu du 20/01/22 au 17/02/22. La commune avait désigné un agent coordonnateur au sein du Conseil Municipal (Françoise GENAUD) et 3 agents recenseurs au sein de la population. Ces agents sont allés à votre rencontre, afin de vous déposer les documents nécessaires à ce recensement, en vous incitant à opter pour le recensement en ligne. Tâche enrichissante, mais très prenante, puisque les délais étaient assez courts. De plus, il fallait relancer les foyers qui, par manque de temps ou de bonne volonté, ou tout simplement par oubli, ne répondaient pas à la date demandée par l'agent recenseur.

En tant qu'agent coordonnateur, je tiens à remercier ici ces 3 agents: Valérie BERNARD - Cécile FEUIL- LAND - Marie-Christine FRONTIÈRE, pour leur disponibilité, leur investissement et leur rapidité d'exécution.

INCIVILITÉS

Chaque année, notre commune est confrontée à de nombreuses incivilités, telles que vols de panneaux indicateurs, panneaux cassés, pilier de portail renversé, vols de fleurs, poubelles remplies d'objets destinés à la déchetterie ... Après un dépôt de plainte en gendarmerie, il faut remettre en état toutes ces dégradations, qui ont un coût pour notre commune.



Panneau indicateur cassé



Poteau renversé à l'école

Mr le Maire tient à rappeler ci-dessous quelques gestes essentiels de civilité et de respect des autres.

* **Jeter votre mégot** dans les caniveaux, sur la chaussée, ou n'importe où ailleurs que dans les endroits prévus à cet effet est néfaste à l'environnement et contribue à donner une mauvaise image de notre commune.

* **À l'extérieur, tenez en laisse votre chien, et ramassez ses déjections.** Les matières fécales ne sont pas assimilables à des déchets ménagers, et ne doivent pas se trouver dans vos sacs à déchets ménagers, ni dans aucun autre. Ces matières doivent suivre le trajet des réseaux d'épuration.

* Si vous devez **porter un masque** en raison des recommandations sanitaires en vigueur, vous devez **le jeter dans une poubelle**, et non pas sur la voie publique.

Tout cela est inscrit dans le règlement sanitaire départemental, et notamment aux articles 99 et suivants, dont vous trouverez ci-après les principales mesures:

"Les voies et espaces publics doivent être tenus propres. Les usagers de la voie publique et les occupants des propriétés riveraines sont tenus d'éviter toute cause de souillure desdites voies ...

Il est interdit d'effectuer des dépôts de quelque nature que ce soit sur la voie publique, d'y pousser ou projeter des ordures ou résidus de toute nature.

Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter, sur la voie publique ou dans les lieux publics, tous papiers, objets ou matières susceptibles de salir.

Il est interdit de jeter, déposer ou abandonner tous débris ou détritus d'origine animale susceptibles de souiller la voie publique."

Mr le Maire a pris un arrêté municipal concernant la divagation des chiens, applicable sur tout le territoire de la commune.

Mr le Maire ne devrait pas recevoir de plaintes, anonymes ou non, et s'en remet à votre sens civique et au respect de la vie en communauté. Si vous êtes témoin de ce genre d'incivilités, appelez la mairie.

CADRE DE VIE

Les règles d'interdiction des pesticides dans les lieux publics ou privés évoluent. L'usage de ces produits chimiques est réglementé dans les propriétés privées, les lieux fréquentés par le public et les lieux à usage collectif. C'est le sens de l'arrêté relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de leurs adjuvants visés à l'article L.253-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime. Il y introduit des dispositions particulières d'interdiction d'utilisation dans les propriétés privées à usage d'habitation, y compris leurs espaces extérieurs et leurs espaces d'agrément, les jardins familiaux tels que mentionnés aux articles L.561-1 et suivants du Code Rural et de la Pêche Maritime, tous les espaces publics, dont les cimetières.

La commune fera preuve d'exemplarité, mais cela a une contrepartie : le temps nécessaire pour effectuer, manuellement, le traitement de ce qui est communément appelé les mauvaises herbes. Leur croissance va du printemps au milieu de l'été. Ce travail fastidieux va devoir être effectué, mais pas par les seuls agents de la commune, ce qui est radicalement impossible.

C'est pourquoi il m'a semblé nécessaire de vous rappeler que les voies publiques doivent être tenues propres. En application du règlement sanitaire départemental, il vous est demandé de nettoyer, que vous soyez propriétaire ou locataire, en tout temps, le devant de votre propriété (balayage, entretien de toute nature) et d'éradiquer les végétaux par tout moyen autre que chimique.

La loi autorise expressément Mr le Maire, dans le cadre de son devoir de police, à contrôler cette obligation et prendre toute mesure de nature à la faire respecter, et d'éviter toute utilisation de produits toxiques ou tous produits dont l'interdiction est maintenant officielle.

Le Donjon fleurit ses espaces publics pour embellir votre cadre de vie, et vous engage à faire de même. Vous pouvez fleurir le pied de vos murs, vos balcons, vos façades avec les fleurs et végétaux de votre choix, à condition de respecter une largeur suffisante de trottoir, et de les entretenir.

N'oubliez pas que la commune a mis en place un concours de maisons fleuries qui devrait vous y inciter.



La 5ème vague épidémique de Covid-19, démarrée en France en novembre 2021, s'est poursuivie jusqu'en février 2022. Le Conseil Départemental de l'Allier a donc relancé, de décembre 2021 à mi-février 2022, sa campagne de vaccination itinérante, avec la 3ème dose, dans 22 communes, puis à nouveau dans 12 communes, dont à chaque fois, LE DONJON.

Le véhicule "Bourbon'Net" s'est donc arrêté deux fois en 2022, à la salle polyvalente, avec des agents du Conseil Départemental et du S.D.I.S 03.

Le 19 janvier 2022, le Docteur Éric DEGAYE a administré entre 80 et 88 vaccins MODERNA, ayant pour cible les plus de 30 ans.

Le 11 février 2022, le Docteur Pierre PERRAUD est venu seulement le matin, pour quelques injections, faute de candidatures.

La 6ème vague, en mars et avril 2022, a été d'une moins grande ampleur que les précédentes.

La 7ème vague a atteint son pic en juillet 2022; elle a été portée par deux sous-variants d'Omicron - BA4 & BA5.

Puis la 8ème vague s'est étalée de septembre à novembre 2022.

Alors que fin 2022, la 9ème vague progressait en France, et notamment en semaine 49 dans la région A.U.R.A, le Ministre de la Santé et de la Prévention a recommandé le rappel vaccinal.

Démarrée le 03 octobre 2022 pour les personnes les plus vulnérables, la campagne de rappel contre la Covid-19 a été ouverte à tous.



E.R.R.E - Élu Rural Relais de l'Égalité

À la suite du Congrès 2021, consacré à "La Femme - La République - La Commune", l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) a remporté, en partenariat avec l'association "Unies Vers'Elles", un appel à manifestation d'intérêt interministériel avec son action "Élu Rural Relais de l'Égalité" (E.R.R.E), qui s'inscrit dans la lutte contre les violences intrafamiliales. E.R.R.E cherche à mettre à profit la place essentielle des élus ruraux, du fait de leur proximité avec leurs concitoyens, et de leur présence au plus près du terrain, pour lutter contre les féminicides en milieu rural, ce qui constitue 50% du total des féminicides. Cette action se décline autour d'axes adaptés en fonction des spécificités départementales et de la mobilisation du réseau:

* L'identification d'élus référents départementaux: Mme Annie DEBORBE, maire de Jaligny/Besbre, est référente au niveau départemental.

* L'identification d'élus communaux pour être "Relais de l'Égalité": le conseil municipal de Le Donjon participe à cette action. Il a désigné Mmes Eliane DERIOT et Françoise GENAUD.

* La formation des élus relais à la lutte contre la violence faite aux femmes et toute forme de discrimination, grâce à une formation inédite et "spéciale élus".

* La mise en place d'un réseau au niveau infra-départemental, départemental, et national.

Le rôle de l'élu, en proximité, sera celui de "relais": repérer et/ou accueillir la première parole de la victime, puis orienter et accompagner vers les structures spécialisées.

L'élu relais municipal reçoit les personnes dans un lieu sécurisé, et s'engage à respecter la confidentialité.

Éliane DERIOT
Françoise GENAUD

06 34 55 41 57
06 70 94 52 36

Mail : eliane-deriot@orange.fr
Mail : debray-gnd03@hotmail.fr

FRANCE SERVICES LE DONJON

*Un accompagnement quotidien avec
l'animatrice France Services*

Pour toutes vos demandes d'allocation (RSA, prime d'activité, allocation logement...), d'immatriculation d'un véhicule, pour préparer sa retraite... et toutes vos démarches administratives, l'animatrice France services vous accompagne pour trouver des solutions à vos besoins.

La plus proche de chez vous :

5 parc « Le Plessis » 03130 LE DONJON

04 70 99 69 89

franceservices.ledonjon@interco-abl.fr

Horaires d'ouverture :

lundi, mercredi, vendredi : 8h30 à 12h

mardi, jeudi : 8h30 à 12h et 13h15 à 16h30



On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS



VOS PERMANENCES

SERVICE	PERMANENCES	HORAIRES	R.D.V
ASSISTANTE SOCIALE	Mardi	9h30-12h00	Sur RDV
BULLES D'R			Sur RDV
C.A.R.S.A.T	1 ^{er} Lundi du mois Mardi/Mercredi/Jeudi	14h00-16h00 9h00-12h00/14h00-16h00	Sur RDV (dossier retraite) Sans RDV
C.D.A.D	1 Vendredi par mois		Sur RDV
C.P.A.M	Mardi/Mercredi/Jeudi	10h00-12h00/14h00-16h30	Sans RDV Sur RDV (Complémentaire Santé Solidaire)
FINANCES PUBLIQUES	2 ^{ème} Mardi du mois	8h30-12h00	Sans RDV
ISBA Santé Prévention			Sur RDV
MISSION LOCALE	dernier Mardi du mois	9h00-17h00	Sur RDV
M.S.A			Sur RDV
MUTUALE	1 Jeudi par mois	13h30-16h30	Sans RDV
POINT CONSEIL BUDGET			Sur RDV
P.R.I.S Programme Habiter Mieux	1 ^{er} Jeudi du mois	14h00-16h30	Sans RDV

INFOS SICTOM

KIT COMPOSTAGE GRATUIT

Obligation de trier ses biodéchets



Afin de répondre à l'obligation de séparer ses biodéchets (déchets biodégradables tels que restes alimentaires, marc et filtre à café, feuilles mortes...) des ordures ménagères, le SICTOM Sud-Ailier propose des kits compostage gratuits aux particuliers. Actuellement, ces déchets représentent environ 30% de notre poubelle !

MODALITÉS DE DOTATION

Chaque foyer résidant sur l'une des 149 communes adhérentes au SICTOM Sud-Ailier peut bénéficier de cette offre. Celle-ci concerne un kit par foyer : un composteur 300 ou 600 litres + accessoire + bioseau. Selon les stocks disponibles au moment de la remise, il se peut que vous n'ayez pas le choix du modèle de composteur.

QUELLES OBLIGATIONS ?

D'ici 2024, chaque foyer devra disposer d'une solution pour trier ses biodéchets : plus question de tout jeter dans le bac noir ! Épluchures, coquilles d'œufs et déchets de thé sont voulus à « retourner à la terre ». Constitués à 80 % d'eau, ces déchets pourraient être valorisés sur place grâce au compostage.

Pour répondre au mieux à cette obligation nationale, le SICTOM Sud-Ailier met à disposition de ses usagers des solutions de tri complémentaires : kit de compostage individuel gratuit, développement des sites de compostage partagé, compostage en établissement.

Composter ses biodéchets, c'est les valoriser en compost utile au jardin mais aussi pour les plantes intérieures. Composter c'est aussi participer à l'optimisation des coûts de gestion de nos déchets.

Nous comptons sur vous !

ENCOMBRANTS - ÉPAVES

Année 2023



Chaque année, le SICTOM Sud-Ailier propose aux usagers une collecte gratuite d'encombrants et d'épaves automobiles à domicile, une fois par an, pour chaque commune et sur inscription auprès de votre mairie.

LES ENCOMBRANTS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Sont collectés, les objets suivants :

- Objets métalliques ou contenant de la ferraille
 - >> Matériel agricole, remorque, petit tracteur
 - >> Ferrailles diverses
 - >> Bidons et pots métalliques VIDES
 - >> Chaudières, poêles à bois
 - >> Grillage, fils de fer et barbelés
 - >> Soudeuses, métaux à ressorts
 - >> Mobiliers métalliques et fenêtres métalliques sans vitrage
- Équipements électriques et électroniques
 - >> Frigos, cuisinières, lave-linge, lave-vaisselle, téléviseurs, ordinateurs...
- Engins avec ou sans moteur + divers
 - >> Canarons, motylifères, remorques, vélos, scooters, tondeuses, micro-tracteur, motoculteurs, pneus voiture sur jantes...

CONSIGNES

Les objets encombrants et épaves sont à déposer à l'extérieur de l'habitation, accessible au personnel de collecte, en dehors des lignes électriques ou téléphoniques, des arbres, non appuyés contre un mur et sans danger pour la circulation. Ils doivent être imprévisiblement sortis la veille de la collecte.

A LE DON/ON, les encombrants et épaves automobiles seront collectés

le jeudi 21 septembre 2023

Contactez votre mairie pour tout renseignement et pour vous inscrire

N'avez-vous rien de mieux à proposer ?
Avec votre voisin, ou votre voisin(e) de donner une seconde vie à vos objets !

Pour tous renseignements complémentaires: contact@sictom-sud-allier.fr ou www.sictomsudallier.fr

DU NOUVEAU AU SICTOM

Évolutions 2023

OBLIGATION DE TRIER SES BIODÉCHETS

A compter du 1^{er} janvier 2024, le SICTOM devra proposer une solution de tri des déchets organiques pour tous les usagers. Vos élus ont d'ores et déjà voté la gratuité des kits compostage : commandez le vôtre et adoptez un composteur domestique !

Pour séparer la part de biodéchets de vos ordures ménagères, environ 17% de la poubelle, le compostage à domicile est une solution simple, efficace, économique et écologique. Le SICTOM Sud-Ailier vous offre un kit composé d'un composteur -300 ou 600 litres- qui peut être accompagné d'accessoires (bioseau et/ou vérificateur). Cette dotation est couplée avec une brève formation.

RDV sur notre site : www.sictomsudallier.fr pour davantage d'infos et pour réserver votre date et notre créneau de récupération du kit compostage. Aucune distribution ne sera assurée sans réservation préalable.

ÉVOLUTION DU RÉGLEMENT DE COLLECTE

Désormais, toute poubelle présentée à la collecte des ordures ménagères et contenant des déchets verts, des emballages en verre ou des emballages et papiers sera refusée. Les agents de collecte sont chargés de vérifier le bon respect de ces consignes avant de ramasser la poubelle.

VEGÉTAUX, VERRE, EMBALLAGES ET PAPIERS REFUSÉS

Suivant des dernières analyses d'ordures ménagères, nous constatons que 54% de notre poubelle contient encore de nombreux déchets qui doivent suivre une autre filière de collecte et de traitement : tri, compostage, déchèterie. Emballages, papiers, végétaux et emballages en verre ne doivent plus être traités par incinération. Nous comptons sur vous !

OBLIGATION DE POSSÉDER UN BADGE POUR LES DÉCHÈTIERES

A compter du 1^{er} janvier 2023, il sera obligatoire de posséder un badge pour accéder à 11 de nos déchèteries. Le nombre de passages annuels sera en outre plafonné à 24.

Déchèteries concernées : Bayet, Belleverne, Charrelle, Chermol, Ébrault, Gannes, Montigny/Ailier, St Germain des Fossés, St Prix, St Yorre, Thoragat et Verennes/A.

INFOS PRATIQUES

Vos services

Jours fériés

VOS SERVICES LES JOURS FÉRIÉS

Vous êtes encore nombreux à vous poser certaines questions pratiques au sujet de vos déchets : à quel moment sortir sa poubelle ? Les collectes ont-elles lieu les jours fériés ? Quels sont les horaires et jours d'ouverture des déchèteries ? Vous trouvez ici toutes les réponses à vos questions.

QUAND SORTIR SES POUBELLES ?

Bacs/sacs jaunes et poubelles d'ordures ménagères sont à présenter la veille au soir des jours de collecte.

Les horaires des tournées sont en effet variables d'une semaine à l'autre en raison de travaux ou d'incidents techniques. Ainsi, pour ne pas loupier le ramassage, nous vous recommandons de sortir vos poubelles la veille !

OUVERTURE DES DÉCHÈTIERES

Pour connaître les jours et horaires d'ouverture de nos 15 déchèteries, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.sictomsudallier.fr ou notre page Facebook ou l'application gratuite PannesPocket.

NOUS CONTACTER

Téléphone : 04 70 45 51 67 ou 0 800 831 628
Courriel : contact@sictom-sud-allier.fr
Courrier : 10 rue des Bouillots 03500 BAYET
www.sictomsudallier.fr

facebook

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI



Jeunes 16-25 ans
Affirmez votre
potentiel !



Venez rencontrer Patricia AUZOLLE DESMYTTER

Permanence du Donjon – Maison de Services Au Public – Le Plessis

06-09-38-95-29

Dernier mardi de chaque mois de 8h30 à 16h30

Ensemble nous pouvons

- Travailler à l'élaboration de votre projet professionnel
- Vous permettre d'avancer dans votre recherche d'emploi ou formation
- Faciliter la rencontre avec les entreprises et les employeurs



Et aussi à votre écoute pour toutes questions en matière de logement, santé, aides....



www.ml-moulins.fr



[missionlocale.moulins](https://www.facebook.com/missionlocale.moulins)

C.A.U.E

PRENEZ LE TEMPS DE LA REFLEXION AVEC LE CAUE !

03
 Allier
caue

Conseil d'architecture, d'urbanisme
 et de l'environnement

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier est une association qui accompagne les communes et les particuliers dans leurs différents projets et sensibilise les professionnels, les élus et les particuliers à la qualité du cadre de vie.

Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique dans votre habitat ? Vous vous interrogez sur la réglementation, le choix des matériaux ? Sur les atouts et exigences du terrain et de son environnement ? Vous avez un projet personnel ou professionnel...

Dans le cadre des permanences ou lors d'un rendez-vous sur place, les architectes du CAUE vous conseillent sur :

- * **les démarches à entreprendre** pour mener à bien votre projet
- * **les atouts et les exigences** de votre terrain et de son environnement
- * **la conception de votre habitat**, que ce soit en neuf ou en rénovation

Pour préparer votre entretien, rassemblez un maximum d'informations : plans si vous avez, cadastre, photographies, et surtout, **listez vos questions et vos envies pour mieux échanger. Prenez ensuite rendez-vous** auprès du secrétariat, par téléphone ou par mail ou bien consultez le site internet : www.caue03.com.

Des fascicules, guides et fiches techniques sont également disponibles en téléchargement gratuit. Le secrétariat du CAUE est ouvert les mardis, mercredis et jeudis de 9h à 17h, au 14 rue de Decize à Moulins.

Pour nous contacter : 04 70 20 11 00 ou contact@caue03.fr.

Au printemps, le CAUE a lancé la cinquième saison du jeu pédagogique PÉPIT. A l'aide d'une application mobile gratuite, cette chasse aux trésors du patrimoine permet aux familles de découvrir les trésors du département au gré de balades à énigmes. A l'heure actuelle, 41 parcours sont disponibles.

Nouveautés 2022 : Deux parcours cyclables, deux parcours pédestres, un nouveau personnage et son dossier pédagogique sur le « Patrimoine contemporain » ainsi que la réédition d'un parcours antérieur !

Pour en savoir plus, consultez le site internet www.pepit03.fr ou suivez les actualités sur les réseaux Instagram et Facebook via @pepit03.



ENTR'ALLIER BESBRE et LOIRE NUMÉRIQUE

CONSEILLER NUMÉRIQUE



Yann Delahaie

*Un accompagnement pour maîtriser
les bases du numérique*

Le conseiller numérique se déplace sur le territoire pour aider les usagers à prendre en main l'outil numérique. Il peut vous accompagner sur n'importe quel équipement informatique, vous apprendre : à naviguer sur internet, à réaliser vos démarches en ligne, à gérer vos mails, à exercer le traitement de texte...

Le contacter :

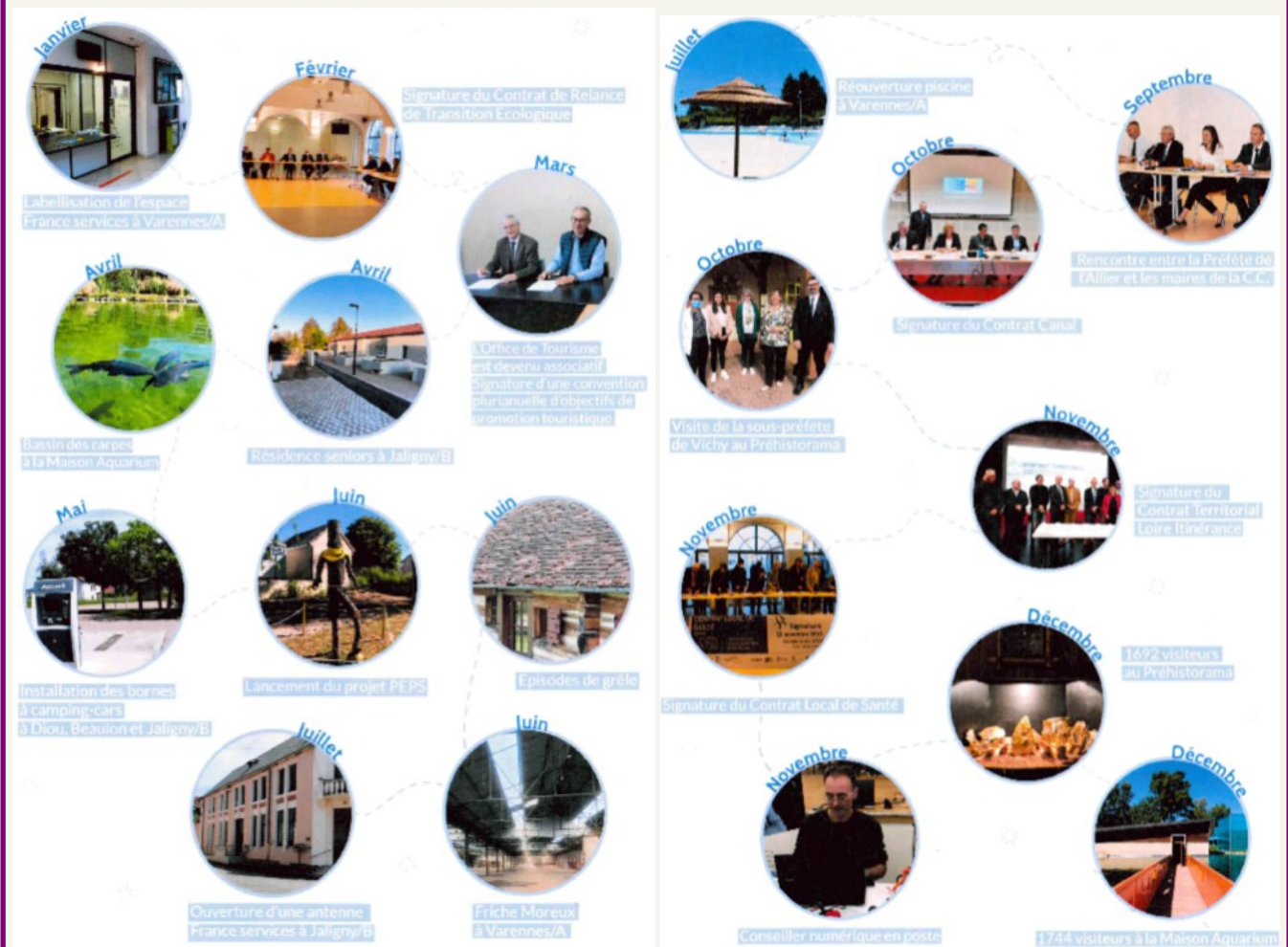
06 08 69 63 21

yann.delahaie@interco-abl.fr



Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire - 18 rue de Vouroux 03150 Varennes-sur-Allier
04 70 45 00 99 - contact@interco-abl.fr - www.interco-abl.fr

RÉTROSPECTIVE 2022



LE 08 AVRIL 2021, PAR DÉLIBÉRATION, LE CONSEIL MUNICIPAL A DÉCIDÉ D'INSTAURER UN RÈGLEMENT INTÉRIEUR PERMETTANT DE PUBLIER UNE TRIBUNE DANS LE BULLETIN MUNICIPAL POUR CHAQUE LISTE SIÉGEANT AU CONSEIL MUNICIPAL. LA LONGUEUR DE CETTE TRIBUNE EST PROPORTIONNELLE AU NOMBRE DE CONSEILLERS ÉLUS SUR CHAQUE LISTE.

Donjonnaises, Donjonnais,

Aux trois années de crise sanitaire s'est ajoutée une crise sans précédent. Elle met notre pays dans une situation financière difficile, avec une dette publique avoisinant 3 000 milliards d'euros, et elle le place au 5^{ème} rang des pays européens les plus endettés. Cette crise frappe tous les secteurs de l'économie française, et provoque une envolée du coût de l'énergie et des cours des matières premières.

Nous espérons que cette situation aura le moins d'impact possible sur les finances de la commune. Toutefois, notre prudence nous conduira probablement à revoir notre budget investissement, puisqu'il faudra abonder notre budget fonctionnement.

Malgré ces crises, la vie continue et les difficultés s'enchaînent les unes après les autres. Actuellement, 5 recours auprès du Tribunal Administratif ont été déposés, s'opposant à la déconstruction des bâtiments de l'Îlot Gacon, stoppant de ce fait la poursuite des travaux de l'aménagement du bourg ; ces travaux ne pourront reprendre qu'après la décision du Tribunal Administratif, ce qui peut prendre au moins 3 ans. Ce sont 100 000 € supplémentaires qu'il faudra rajouter à la facture, du fait de l'augmentation du coût des matériaux, de l'énergie et de la main d'œuvre.

Malgré ces problèmes, nous continuons à travailler sur cet aménagement, puisque la maîtrise d'œuvre et l'entreprise de démolition ont été choisies. Les constats d'huissier et les études des cabinets d'expertises ont été effectués, ce qui va permettre la déconstruction de la maison Goulat courant 2023.

Même si l'aménagement de bourg reste une de nos priorités, le programme des travaux sur la voirie a été réalisé cette année. Ce sont près de deux kilomètres de rues et de voies communales qui ont été refaites, portant à 90 % les voiries revêtues en enrobé à chaud, sur les 30 km de voies communales.

La réfection de deux classes, le toit du Centre Socioculturel, les ateliers municipaux, le changement de chaudières ont été les principaux travaux effectués dans nos bâtiments. Les travaux de voirie et des bâtiments se sont faits sans augmentation de la pression fiscale, et sans trop endetter la commune.

Au cours de l'année 2023, les trottoirs de la rue Jean Jaurès seront refaits, ainsi que l'enfouissement des lignes électriques avenue Préveraud; la station d'épuration sera mise aux normes. L'agrandissement de l'accueil de loisirs, des travaux à l'église et la restauration des statues et des tableaux sont à l'étude, et des devis sont demandés. En 2023, la fibre optique et l'adressage devraient être terminés.

Donjonnaises, Donjonnais, nous arrivons à mi-mandat et, avec des adjoints et des conseillers municipaux motivés, ainsi qu'un personnel compétent, nous allons rendre notre commune attirante, attractive. Cela commence à porter ces fruits, puisque les ventes de maisons individuelles, de terrains à bâtir, de commerces (61 ventes en 2021 - 63 ventes en 2022), permettent à notre commune de maintenir son niveau de population. Avec l'ouverture de l'autoroute A79, après deux ans de travaux, notre village devrait retrouver son calme, et peut-être permettre à de nouveaux investisseurs de venir s'installer dans notre commune.

Donjonnaises, Donjonnais, les élus de la liste "Le Donjon Autrement" souhaitent la bienvenue aux nombreux arrivants, de la réussite aux nombreux commerçants et artisans. Nos remerciements aux forces vives de notre commune, pompiers, gendarmes, membres d'associations, commerçants, artisans, et à tous ceux qui permettent à Le Donjon d'être une commune accueillante.

Donjonnaises, Donjonnais, malgré les moments difficiles qui nous attendent, les élus de la liste "Le Donjon Autrement" seront toujours à votre écoute, et vous présentent leurs vœux de Bonne et Heureuse année. Que l'année 2023 vous apporte bonheur et santé, à vous et à tous ceux qui vous sont chers.

Les élus de la liste "Le Donjon Autrement"

Guy LABBE - Eliane DÉRIOT - Jean-Pierre DUFOURD - Micheline COUTY - Gilles SEGAUD - Annick MARIDET - Florent DUBUISSON - Marie-Ange CHABROUX - Franck BARLERIN - Françoise GENAUD - Fabrice DUJON - Marie-Jo AUGER.

**TRIBUNE DES
ÉLUS DE LA
LISTE
"LE DONJON
AUTREMENT"**

TRIBUNE DES ÉLUS DE LA LISTE "ENSEMBLE POUR L'AVENIR DU DONJON"

Donjonnaises, Donjonnaïes,

L'année 2022 a été marquée par l'arrivée de la guerre à nos portes, et un contexte national qui a vu apparaître des difficultés inconnues jusqu'alors pour nombre d'entre nous.

Au conseil municipal, vos 3 élus Agnès DENIZOT, Florence MELET et Dominique GEOFFROY continuent de faire prévaloir les intérêts de notre commune en répondant présents et en apportant leur vision et leurs idées. L'exercice est toujours difficile avec une majorité municipale qui continue de nous ignorer, et qui fait fonctionner le conseil municipal en « service minimum », afin d'avoir à débattre le moins possible avec nous. La majorité se réunit toujours sans nous avant les conseils officiels, de sorte qu'aucun débat n'a lieu en séance.

Dans un esprit constructif, nous allons faire état dans cette tribune, des faits marquants de cette année, et ensuite vous faire part de nos propositions et de nos positions sur différents sujets majeurs.

1°) Faits marquants de 2022 :

Une publication sur la page facebook de la mairie, qui a pris pour cible nommément un conseiller municipal. Le procureur de la république a retenu le délit de diffamation publique par. Le maire s'est vu infligé un Rappel à la Loi en date du 13 juin 2022.

Un emprunt de 300 000 € a été voté au budget et au moment de le contracter, une seule banque a proposé un taux de 1,59% en juin, puis s'est rétractée. En juillet, le taux obtenu a été de 2,73%, ce qui est 2 fois le taux normal du marché. Cela représente un surcoût pour les finances de 45 000 € sur 15 ans. Nous avons donc fait part de notre inquiétude sur la situation financière de la commune au conseil de septembre, ce qui nous a valu une nouvelle fois d'être pris à parti par le maire en séance.

Les travaux de la station d'épuration, qui auraient dû débiter en septembre 2021, n'ont toujours pas démarré. Cela va coûter à la commune 17 430 € de surcoût.

La maison de santé : Nous constatons un manque de diligence et d'initiatives de la part de la majorité pour agir en amont. Nous contestons le fait que les locaux disponibles pour les médecins, soient loués à une pédicure déjà installée au Donjon, alors qu'un transfert à la com com est prévu en 2023.

51 élèves de l'école sur 101, ne sont pas domiciliés au Donjon. Les charges de fonctionnement sont estimées à 900 €/élève/an. Les communes de domiciliation devraient contribuer. Au Donjon, rien n'a encore été demandé, de sorte cela représente une perte de 46 000 €/an. Depuis 6 ans que Bert et Montcombroux n'ont plus d'école, cela représente un manque de 275 000 € pour la commune.

L'ouverture de l'A79 a vu s'amplifier le flot des camions de transit dans notre bourg. De nombreux habitants des communes voisines ont pris leurs habitudes de vie ailleurs, délaissant les commerces de notre commune.

2°) Nos propositions et notre vision :

Nous demandons que les projets d'investissement soient revus. Nous demandons qu'un audit soit réalisé pour connaître l'état des finances. Il s'agit d'éviter que la commune soit mise sous tutelle, avant qu'il ne soit trop tard. Après 900 000 € d'emprunt réalisés pour l'aménagement de bourg, nous demandons que ce programme soit mis en pause et réétudié avec tous les Donjonnaïes. Il nous semble que l'urgence est de préserver le patrimoine existant. L'ancienne mairie et la maison Goulat peuvent être préservées et aménagées. La rue de l'hôtel de ville peut voir ses trottoirs aménagés à faible coût avec une rue à « circulation partagée », sans démolition d'immeubles en bon état.

Concernant la maison de santé, nous proposons de constituer une commission dédiée avec la participation de chaque tendance du conseil et que toutes les énergies soient rassemblées, et toutes les idées entendues.

Concernant l'école, nous demandons que soit mis en place des actions pour améliorer les repas des élèves et les aider dans la prévention du gaspillage.

Nous demandons que soient accompagnés les commerçants, afin de prévenir les problèmes et de maintenir les commerces de proximité qui risquent de faire défaut.

Il est urgent d'agir pour que diminue le flot de camions de transit ; notre bourg et nos routes n'ont pas à subir ce qu'on appelle « les itinéraires de fuites » depuis l'ouverture de l'A79.

Vos conseillers Agnès DENIZOT, Florence MELET et Dominique GEOFFROY, vous souhaitent une excellente année 2023 et restent à votre disposition et à votre écoute pour agir positivement pour l'avenir de notre commune. Rejoignez-nous sur notre groupe Facebook « *Le Donjon Avenir* ».

ÉTAT CIVIL 2022

NAISSANCES

15.02 GAILLARD Emy
 20.02 ROBERJOT Lowen
 24.03 BELLARD Margaux
 08.06 ROY-THEVENOUX DE BARROS Paloma
 22.08 NAVARON LUBY Eléannah
 23.08 ARLEN Lyam
 23.12 FAURE Cheyenne
 25.12 GRUET Violette

MARIAGES

14.02 GIBERT Christelle & FRÉRY Jérôme
 04.06 ANDRIESSE Chloé & RIVENEZ Thomas
 09.07 BERNARD Jennifer & GAILLARD Karl
 20.08 RESSOT Christiane & MELOIS Paul

P.A.C.S

28.11 MATAGNE-NUGUES Sylvie & LASSOT Cyrille
 30.11 CHATELIER Cécile & FOUILLET Jean-Pierre

DÉCÈS

01.01 CUISSINAT Francine née GELIN 93 ans
 04.01 MAURICE Pierre 84 ans
 09.01 JAILLOT Jean 92 ans
 14.01 COIFFARD Jeannine née FRATY 93 ans
 16.01 GUERET Jeannine née PERARD 89 ans
 13.02 FAVIER Marie née GOUTERAUD 96 ans
 14.02 DUPEROUX Marie née BARBARIN 93 ans
 18.02 CUISSINAT Georges 94 ans
 06.03 BOUIT Marcelle née MAINOT 95 ans

10.03 MICHAUD Clotilde 88 ans
 15.03 NEVERS Paulette née PICARD 84 ans
 21.03 MERCIER Jeanne née SAVRE 87 ans
 11.04 LOUSTALNIAU Denise née BORDAT 87 ans
 16.04 NEANT Denise née BERTHIER 84 ans
 29.04 THOMAS Roger 86 ans
 30.04 COULON René 84 ans
 15.05 LEMPEREUR Marguerite née THEVENOUX 94 ans
 02.06 RAY Julien 95 ans
 06.06 TROUSSIÈRE Jean 60 ans
 07.06 PASQUALINI Auguste 92 ans
 18.07 DEVILLARS Marie née DESMOULES 94 ans
 19.07 LOUIS Roger 81 ans
 02.08 CHOPIN Fernand 94 ans
 10.08 ROY Marie-Louise née MARION 96 ans
 14.08 CATHALA Jeannine née BECAUD 89 ans
 19.08 GAUD Elisabeth née LAFORET 96 ans
 25.08 LEROY Henri 99 ans
 09.09 CARRIER Odette née MALLERET 92 ans
 14.09 NECTOUX Antoine 91 ans
 25.09 PERICHON Eliane née DURIS 76 ans
 14.10 LAUSTRIAT Jeannine née VIROT 74 ans
 31.10 MAURICE Eugénie née GOUBY 88 ans
 09.11 REIJS Albertus 76 ans
 15.11 LAPENDRY Anna née MARIDET 85 ans
 24.11 GAIGNARD Robert 92 ans
 30.11 BAYARD Marie née CHARPIN 95 ans
 23.12 THIBAUT Nicole née CHEVRIER 77 ans
 26.12 MINIAUD André 91 ans
 30.12 LAFOREST Alice née REVERDIAU 83 ans

CALENDRIER MANIFESTATIONS 2023

	CENTRE SOCIO CULTUREL		SALLE POLYVALENTE	SALLE DES ASSOCIATIONS	
JANVIER	Ve 06 Sa 21	VOEUX DU MAIRE CINÉMA		Sa 21	AG FNATH
FÉVRIER	Sa 18	CINÉMA		Me 08	AG MUSÉE
MARS	Me 01 Sa 11-Di 12 Sa 18 Ve 24	CS LA FARANDOLE ACAÏ CINÉMA DON DU SANG			
AVRIL	Sa 15	CINÉMA			
MAI	Ve 12 Sa 20	OSONS MOLIERE CINÉMA		Me 10	CHAMBRE D'AGRICUL TURE
JUIN	Sa 17 Me 21	CINÉMA FÊTE MUSIQUE	Sa 10	ANCIENS PONTS ET CHAUSSÉES	
JUILLET	Ve 14	FÊTE NATIONALE			
AOÛT					
SEPTEMBRE	Sa 30	CINÉMA			
OCTOBRE	Sa 07-Di 08 Sa 28	DONNEURS SANG CINÉMA	Sa 14-Di 15	PÉTANQUE	
NOVEMBRE	Sa 11 Di 19 Sa 25	BOUT'ENTRAIN LOTQ EHPAD CINÉMA	Sa 11 Sa 18	ANCIENS PONTS ET CHAUSSÉES REPAS AÎNÉS	
DÉCEMBRE	Sa 09-Di 10	MARCHÉ DE NOËL	Sa 02 Sa 09	TÉLÉTHON STE BARBE	Di 03 AG PÉTANQUE

ANNÉE 2022



Mairie de LE DONJON
1 Le Plessis
03130 LE DONJON

Tél: 04 70 99 50 25
Fax: 04 70 99 58 02

mairie.le.donjon@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public
Lundi-Mardi-Mercredi-
Vendredi
8h30-12h00 / 14h00-17h00
Jeudi: 8h30-12h00
Fermée le samedi

Site Internet
www.mairie-le-donjon.fr
Page Facebook
Mairie Le Donjon



ADRESSES UTILES

URGENCES

SAMU 15
GENDARMERIE 17
POMPIERS 18

MÉDECINS

Dr LORINCZ Maria 04 70 99 51 19
Dr THOMAS Audrey 04 70 99 30 55
Nuits & Jours Fériés 04 70 48 57 87
RDV doctolib.fr

DENTISTES

Cabinet 04 70 99 53 40

KINÉSITHÉRAPEUTES

CYRULIK Bogumila 04 70 31 91 86
GRAVE Évelyne 04 70 99 51 46

OSTÉOPATHE

COUTY Frédéric 04 70 99 51 03

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE 3RVet

6 rue du Général de Gaulle 04 70 99 50 17
RDV pilepoils.vet

PODOLOGUE

BRANLARD Prescilla 04 70 98 40 29
06 87 08 69 81
RDV doctolib.fr

PHARMACIE DU PARC

1 rue Jean Jaurès 04 70 99 56 60

CABINETS INFIRMIERS

Maison de Santé
04 70 99 57 43 06 86 66 90 93
27 place de la République
04 70 55 74 29 06 41 04 99 55

C.M.P Centre Médico-Psychologique

7A Le Plessis
*Secrétariat (mercredi) 04 15 14 84 76
*Infirmiers (du lundi au vendredi)
06 73 49 90 20 06 77 02 39 77
*Psychiatre Dr V. TERRET (mercredi)
*Psychologue - Assistante Sociale

EHPAD "Les Cordeliers"

4 imp Pierre Bérégovoy 04 70 99 77 00

FOYER d'ACCUEIL MÉDICALISÉ "Beauregard"

1 imp Teraanga 04 70 98 52 34

TAXI - AMBULANCE

RAVAT Stéphane 04 70 99 52 70

BIBLIOTHÈQUE

Parc du Plessis 04 70 99 50 73
Mardi & Samedi 10h00 - 12h00

Centre Social LA FARANDOLE

30 rue Émile Guillaumin 04 70 99 52 77

COLLÈGE "Victor Hugo"

11 rue de l'Épine 04 70 99 50 71

Communauté de Communes "ENTR'ALLIER BESBRE ET LOIRE"

5 Le Plessis 04 70 99 52 66
Mél: levalibre@wanadoo.fr
Site: www.donjonvallibre.com

DÉCHETTERIE

Rue du Stade - RD466 04 70 31 83 82

Mardi - Jeudi - Samedi
8h15 - 12h00 / 14h00 - 16h45

ÉCOLE "Marlène Jobert" maternelle & primaire

1 imp Pierre Bérégovoy 04 70 99 57 47

FRANCE SERVICES

5 Le Plessis 04 70 99 69 89
Mél: franceservices.ledonjon@interco-abl.fr

Frédérique ZOURDOS & Caroline ALÉVÊQUE

Lundi - Mercredi - Vendredi 8h30-12h00
Mardi & Jeudi 8h30-12h00 / 13h15-16h30

La municipalité vous rappelle que, pour le renouvellement de vos divers papiers d'identité (carte d'identité - passeports - ...), un Photomaton est à votre disposition dans le hall de la mairie. Pensez à vous munir de la somme de 8€ (en pièces).